

Département du Nord

INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy

MONOGRAPHIE COMMUNALE

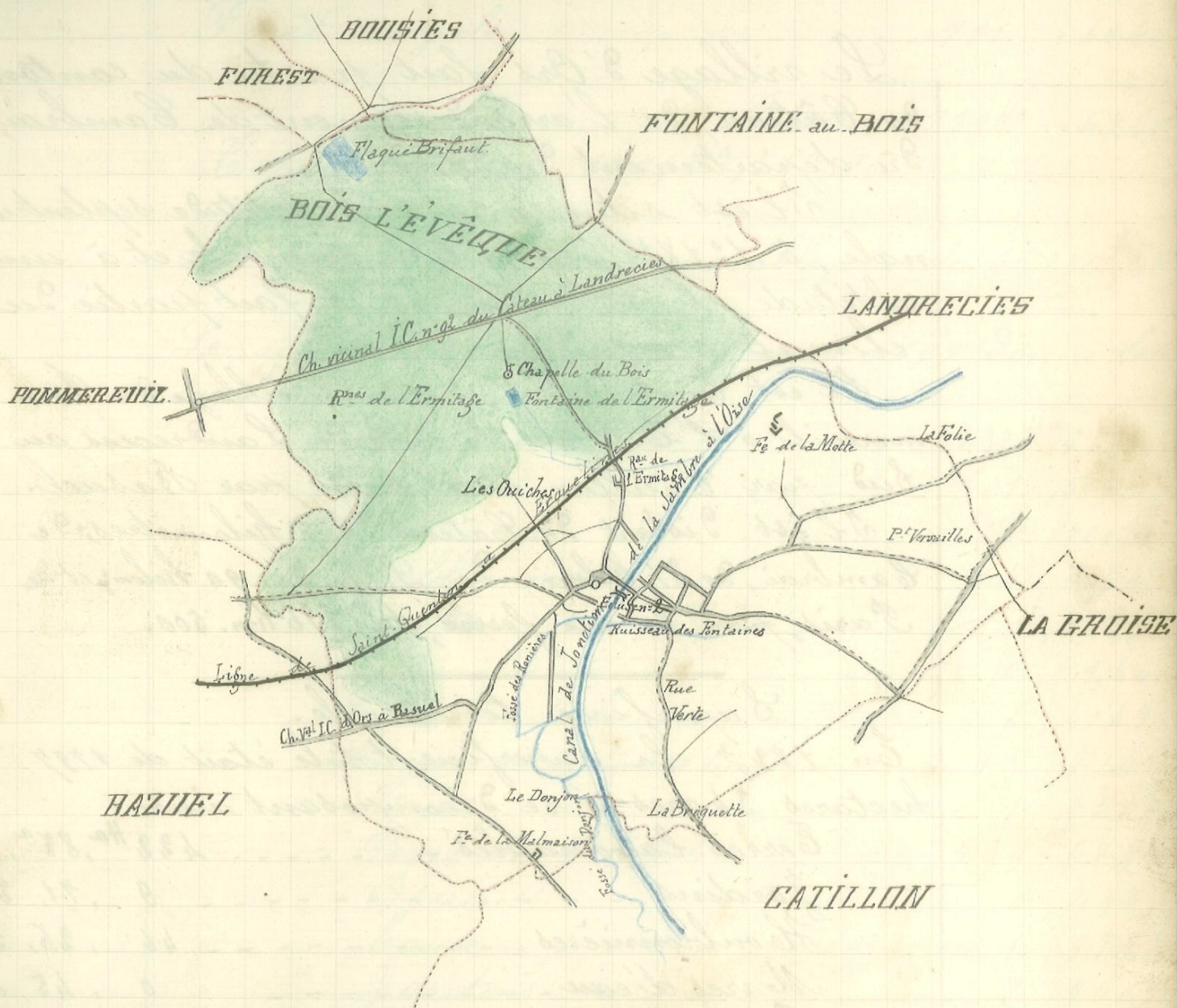
de *Ors*

1900

Canton du Câteau.

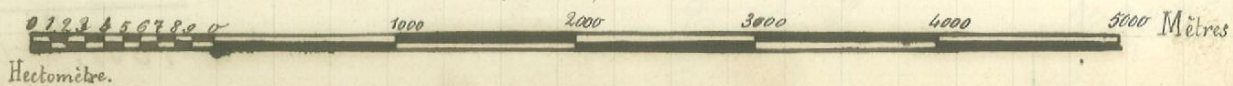
Monographie
de la commune d'Ors.

Année 1899.



COMMUNE D'ORS.

Echelle $\left(\frac{1}{40000}\right)$



1° Géographie physique.

Le village d'Ors fait partie du canton du Câteau,¹ de l'arrondissement de Cambrai, du département du Nord.

Il est situé à 50° 6' de latitude septentrionale, à 1° 18' de longitude orientale² et à une altitude de 136 mètres 769 et fait partie du climat séquanien.

Il est limité au Nord par le village du Pommereuil, à l'est par la ville de Landrecies, au Sud par Catillon et à l'Ouest par Basuel.³

Il est distant du Câteau de 7 kilomètres ; de Cambrai, de 31 kilom. ; de Lille, de 90 kilom. ; et de Paris, par la voie ferrée, de 196 km. 500.

Superficie territoriale.

En 1827, la superficie totale était de 1797 hectares 34 ares 80 et se décomposant ainsi :

Terres labourables	422 ^{Ha} , 83 ^a , 70
Jardins	9 , 71 , 20
Houblonnières	46 , 26 , 50
Mares d'eau	0 , 45 , 00
Pâtures	366 , 21 , 50
Prés	161 , 92 , 10
Vergers	1 , 28 , 10
Propriétés bâties et cours	8 , 99 , 10

[Total imposable]⁴ 1037^{Ha}, 67^a, 20

Objets non impossibles :

Routes, chemins, cimetière, école, église	42 ^{Ha} , 80 ^a , 70
Rivières, ruisseaux	5 , 40 , 50
Forêt royale	711 , 46 , 40

Total 759^{Ha}, 67^a, 60

Total général⁵ 1797^{Ha}, 34^a, 80

Le total du revenu imposable était de 65.435^F,32.

Le nouveau cadastre terminé en 1897 donne les surfaces suivantes :

Terres labourables	233 ^{Ha} , 9199
Pâtures	601 , 5050
Prés	116 , 7003
Houblonnières	14 , 6144
Vergers	0 , 6619
Pépinière	0 , 6944
Chemin de fer	8 , 4042
Canal et chemin de halage	15 , 9746
Bois	1 , 9217

¹ Nous trouverons Le Câteau écrit avec l'accent circonflexe tout au long de cette monographie. (ndt)

² Par rapport au méridien* de Paris, alors encore en vigueur en France. (ndt)

³ Basuel est écrit avec un s, conformément à l'orthographe qui prévalait à l'époque. Sur ce qu'il faut penser de l'usage ultérieur du z, voir la monographie de Basuel. (ndt)

⁴ Vérification faite d'après les chiffres fournis ici, le total serait de 1017 ha 67 a 20 ca. (ndt)

⁵ 1777 ha 34 a 80 ca, si on retenait le total rectifié. Si le total indiqué par l'auteur est juste, l'erreur se situe dans le détail des objets impossibles. (ndt)

<i>Bois de l'Etat</i>	729 , 6843
<i>Oseraies</i>	0 , 9937
<i>Eaux</i>	1 , 9782
<i>Jardins</i>	8 , 9603
<i>Jardins de l'Etat</i>	0 , 0275
<i>Sols, bâtiments et cours</i>	11 , 1251
<i>Sols de l'Etat</i>	0 , 0281

*Total*¹ 1737^{Ha}, 1936

Objets non imposables :

<i>Chemins et places publiques</i>	31 ^{Ha} , 4648
<i>Rivières et ruisseaux</i>	3 , 2506
<i>Sols d'église, cimetière, calvaires, chapelles</i>	0 , 2664
<i>Presbytère, écoles et Mairie</i>	0 , 2714
<i>Dépendances du Bois l'Evêque</i>	3 , 8679
<i>Excédents de chemin et abreuvoir</i>	0 , 0373

Total 39^{Ha}, 1584

La superficie totale² est de 1776^{Ha}, 3520

et le revenu imposable est de 52.823^F, 20.

La surface totale du bois l'Evêque est de 729^{Ha}, 7399 *et son revenu de* 7.299^F, 47.

La superficie des terres labourables a donc diminué de 188 hectares ; celle des houblonnières de 32 hectares ; par contre la superficie des pâturages a augmenté de 235 hectares.

Division territoriale

Le territoire d'Ors est divisé en 3 sections : la section A dite du Grand bois l'Evêque, comprenant 491 parcelles ; la section B dite du Village, comprenant 1.217 parcelles ; la section C dite du Ponceau comprenant 714 parcelles soit un total de 2.422 parcelles.

Il renferme 6 hameaux : La Motte, la Folie, le petit Versailles, la Malmaison (ferme), le Cerisier, où se trouvent un passage à niveau et un estaminet et l'Ermitage avec un restaurant et une maison forestière.

Lieux dits

Le territoire d'Ors est dénommé par un assez grand nombre de lieux-dits ; cette appellation, donnée avec juste raison par les ancêtres, est généralement une énigme pour leurs descendants. Aussi, nous espérons que ces derniers seront satisfaits d'en connaître l'origine.

1° Bout du Oui. — Le mot oui est une mauvaise prononciation du mot oie, oiseau de basse-cour. On élevait jadis beaucoup d'oies dans les prés d'Ors. Ce nom, Bout du Oui, signifie donc bout de la rue des oies. Le chemin s'appelle encore actuellement : Chemin des oïes, dit du oui, ou des ouïches.

2° Le Donjon. — Le nom de donjon indique l'emplacement d'un château-fort muni d'une tour plus haute et plus solide que les autres.

3° Fayt l'Evêque. — Fayt viendrait du mot faïe, faïette, bois d'arbres à faïnes. Ce

¹ Le total, après vérification, s'élève ici à 1.747,1936 ha, soit une différence de 10 ha. (ndt)

² Différence qui se répète dans le total général (1786,3520 ha). Là encore, si le montant indiqué par l'auteur est correct, l'erreur est à chercher dans le détail des objets imposables... du nouveau cadastre, cette fois. (ndt)

nom désigne un bois de hêtres qui appartenait à l'Evêque de Cambrai.

4° *Flaquet Briffaut*. — Le mot *flaquet* vient du mot *flaque* qui veut dire mare d'eau, étang. C'est un étang d'où sort le ruisseau du Cambrésis. Quant au mot *Briffaut*, c'est le nom d'un propriétaire ou d'un occupateur.

5° *La Gadelière* viendrait du mot *gade*, gatte, qui veut dire chèvre. La *Gadelière* était le lieu où l'on nourrissait des chèvres.

6° *Le Gard* vient du mot *gardinium*, *gardum* qui veut dire jardin, verger. Ce nom lui a été donné à cause de ses jardins, de sa situation dans des prés et des vergers.

7° *La Malmaison* est une ancienne forteresse dans un marais sur la rive gauche de la Sambre, lieu dit aujourd'hui : le donjon.

8° *Marchy bray* est une fontaine près de l'ancienne forteresse de Malmaison. *Marchy* vient du mot *marchesium* qui veut dire mare, amas d'eau douce et *bray* vient du mot *braium* qui veut dire boue, limon, marais. C'est donc ici la mare d'eau dans les marais.

9° *La Motte* vient du mot *mota*, *monticule* et signifie une petite éminence, une petite forteresse sur une élévation quelconque.

10° *Petit Versailles*. Si le mot *versailles* signifie versant de montagnes, comme on le croit généralement, cette dénomination peint parfaitement la position de notre petit Versailles et convient bien à cette localité.¹

11° *Rosin bois*. *Rosin* vient du mot *rosia*, *rosus*, *roseau* et signifie bois plein de roseaux.

12° *Rue pâture*. Ce nom indique une rue couverte de gazon qui conduit à des pâturages.

13° *Rue verte*. Ce nom désigne clairement une rue peu fréquentée, couverte de gazon.

14° *Chemin de Beaurevoir*. Ce mot vient de belle vue. On a appelé ainsi ce chemin parce qu'il a son origine à un hameau de Catillon appelé Beaurevoir. Cet endroit est placé à 168 mètres d'altitude ; il est entouré de belles vallées et l'on y jouit d'une magnifique perspective.

15° *La Folie* dérive de *folium*, feuille, feuillage, feuillée ou folie.

16° *L'Ecluse* vient d'un mot latin² qui veut dire chasser de. Ce nom lui a été donné parce que c'était sans doute un endroit réservé au gibier à poils et dont les paysans ne pouvaient approcher. L'Ecluse touche au bois l'Evêque.

Relief du sol

Le sol de la commune présente généralement une surface plane. Deux côteaux* de faible altitude, l'un situé au midi et l'autre au nord limitent la vallée de la Sambre.

¹ Pour l'abbé Émile Trelcat, il conviendrait de rapprocher ce nom de l'épisode dit « de la ferme du Louvre » (voir *infra* dans le chapitre *Événements remarquables*), cette ferme faisant partie de ce hameau. Lire : *Monographie d'Ors et de la Malmaison*, 1931, réédité en 2007 sous le titre *Histoire d'Ors et de la Malmaison* par Le Livre d'histoire dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, en collaboration avec la Bibliothèque municipale du Cateau-Cambrésis (ndt)

² Le mot latin traduisant « chasser de » est *expellere*, qui a donné *expulser*. En fait, le verbe *excludere* a donné, en bas latin, *exclusa aqua* (eau séparée, par un barrage par exemple) et en vieux français *escluse*, puis *écluse*. <http://atilf.atilf.fr>. La présence proche du canal de la Sambre ne doit pas être tout à fait étrangère à l'appellation de ce lieu-dit. (ndt)

Géologie

Sous le rapport géologique le sol est partagé en différents étages. L'étage supérieur comprend une épaisse couche d'argile avec laquelle on peut faire des briques ; puis c'est une couche de marne calcaire ; puis de la marne bleue ; plus bas, de la marne colorée en vert par du silicate de fer et plus bas encore, c'est de la marne noire. Ces marnes vertes et noires font partie des terrains primaires. Au milieu des marnes calcaires, il y a une abondante nappe d'eau.

Nous avons pu, pendant le dernier hiver nous rendre compte de ces diverses sortes de terrains, en observant le forage d'un puits destiné à alimenter une nouvelle brasserie. Ce forage a été poursuivi jusqu'à une profondeur de 87 mètres, mais n'a pas donné de résultat. L'eau nécessaire sera fournie par un puits creusé antérieurement au forage et proviendra de la nappe aquifère souterraine accumulée dans les marnes calcaires.

Hydrographie

Le village d'Ors est traversé par la Sambre, rivière qui prend sa source près de Fontenelle dans le canton de La Capelle (Aisne) dans des collines d'une altitude de 200 mètres. Elle arrose une partie du département de l'Aisne, pénètre dans le Nord, au village du Rejet-de-Beaulieu, arrose Ors, Landrecies, Pont-sur-Sambre, Hautmont, Maubeuge, sort de France, près de Jeumont, entre en Belgique et tombe dans la Meuse à Namur.

Par suite de la proximité des collines de Belgique, la Sambre n'a pas d'affluent sur sa rive droite. Sur sa rive gauche, elle reçoit 1° la petite Helpe qui passe à Fourmies et tombe dans la Sambre à 5 kilomètres en aval de Maroilles ; 2° la grande Helpe qui passe à Avesnes et se perd également dans la Sambre à 5 kilomètres en aval de Landrecies ; 3° la Solre qui baigne Solre-le-Château et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

En 1837, on a creusé le canal de la Sambre à l'Oise qui relie le bassin de la Seine au bassin de la Meuse par l'Oise et la Sambre. Pour alimenter le bief supérieur, on avait d'abord posé des tubes en spirale manœuvrés par deux personnes qui jour et nuit se relayaient toutes les deux heures et alimentaient ainsi le canal. Mais ce n'était point parfait : on y apporta une modification. On plaça un bateau en aval de l'écluse et au moyen de pompes, on envoyait l'eau en amont par un conduit souterrain. Mais le travail était pénible et manquait de régularité. On installa un bateau au-dessus de l'écluse. Ce bateau fournissait la vapeur pour la manœuvre des tubes en spirale. Puis le progrès continuant, on construisit deux machines à vapeur munies de chaudières, qui se remplacent mutuellement en cas d'avarie. Elles font remonter l'eau d'un fossé latéral en contre-bas du canal, dans le bief, au moyen d'un énorme escargot, pour obtenir une hauteur d'eau de 2^m, 50, nécessaire à une bonne navigation. Le canal qui a une largeur moyenne de 18 mètres parcourt le territoire sur une longueur de 4 kilomètres. 3.000 bateaux environ chargés de houille du bassin de Charleroi remontent la Sambre et passent à l'écluse d'Ors pour se diriger sur Paris. Un grand nombre la redescendent à vide ; d'autres reviennent avec du minerai de fer pour les hauts fourneaux d'Hautmont et de Maubeuge, ou du sable fin pour la manufacture de glaces d'Assevent. Depuis quelques années, des bateaux suivent également le cours du canal pour alimenter les mêmes manufactures, avec les charbons du Pas-de-Calais. Chaque bateau transporte 320 quintaux de houille en moyenne.

La Sambre est canalisée à son entrée à Landrecies commune voisine d'Ors.

La vallée de la Sambre qui traverse le village est magnifique pendant la belle saison. Elle est couverte d'arbres, de bosquets, d'arbres fruitiers et bordée de prairies qui donnent un foin excellent. Le bétail qu'on y élève est beau et nombreux.

Les cours d'eau ont peu d'importance ; le plus considérable est celui qui est fourni par la fontaine de Marchibraye ;¹ puis c'est le ruisseau de la Grande Prairie et celui de l'Ermitage ; les autres n'ont pas encore de dénomination.

Les habitants se procurent de l'eau pour leurs besoins alimentaires soit au moyen d'une pompe communale située sur la place publique et d'un puits communal sis à la rue d'Oui, soit au moyen de puits particuliers et de plusieurs fontaines dispersées çà et là qui ne tarissent jamais. On connaît les fontaines Allion, de l'Ermitage.

Il n'y a qu'un seul étang, le Flaquet Briffaut, dans la forêt près du chemin vicinal du Câteau, d'une surface de 2 hectares, 34.

Le village d'Anor est cité en géographie comme appartenant à deux bassins : la Meuse et la Seine. Ors qui a la même désinence² que son frère situé à l'extrémité du département, possède le même honneur. Au bois l'Evêque, à la coupe N° 7 de la série de Basuel, il y a une éminence qui partage les eaux en deux bassins : d'un côté les eaux se dirigent dans la Meuse par la Sambre et de l'autre dans l'Escaut par la Selle.

Chemin de fer

La ligne de S^t Quentin à Erquelines traverse le village d'Ors sur une longueur de 4 kilomètres 400 : elle est parallèle à la Sambre. La Compagnie du Nord fut autorisée à construire cette ligne par un décret en date du 19 février 1852. L'expropriation des terrains a eu lieu en 1853 et la circulation des trains en 1855.

L'établissement d'une halte de voyageurs à Ors date de 1884. la commune a acheté le terrain nécessaire (23^a,10) pour une somme de 2.370 francs et a payé à la Compagnie une indemnité de 13.000 francs.

L'industrie beurrière du pays ayant augmenté le trafic commercial, la commune a sollicité une voie de garage pour wagons complets dont la création fut couverte en 1891 par un emprunt de 25.000 francs. En 1898, la Compagnie a agrandi les bureaux et le logement du chef de halte. On espère maintenant obtenir une gare de marchandises.

Durant le service de jour, il passe à Ors se dirigeant sur Paris, 6 trains de voyageurs, 5 express, 11 trains de marchandises et vers la Belgique 8 trains de voyageurs, 8 express et 5 trains de marchandises.

Durant le service de nuit, il passe, se dirigeant vers Paris, 4 trains de voyageurs, 3 express et 9 trains de marchandises et vers la Belgique, 4 trains de voyageurs 5 express et 8 trains de marchandises, soit 22 trains de voyageurs, 21 express et 33 trains de marchandises soit en tout 76 trains.

Parmi eux le rapide Russe mérite une mention spéciale : il passe ici vers 1 heure 28 et va sans arrêt d'Erquelines à S^t Quentin et de S^t Quentin à Paris ; un autre express, venant de Paris, passe ici vers 4 heures et file sans arrêt de Paris à S^t Quentin, de S^t Quentin à Erquelines, puis Charleroi, etc.

¹ Orthographiée *Marchy Bray* dans le chapitre des lieux-dits et *Marchibraies* par l'abbé Trelcat. (ndt)

² Désinence, n. f. : 2. b) Toute finale de mot. <http://atilf.atilf.fr>. Si l'auteur indique que Ors et Anor ont la même désinence, on peut en conclure qu'à son époque, le s terminal de Ors était muet, conformément à la prononciation en vigueur durant la plus grande partie du XX^e siècle, et contrairement à l'usage, de plus en plus répandu actuellement, de le faire entendre. Difficile de déterminer la prononciation correcte, le s terminal en français pouvant se prononcer (Lens, par exemple) ou rester muet (Paris). L'étymologie germanique (Voir *infra* Géographie physique, note 1), précisée dans l'ouvrage de l'abbé Émile Trelcat, semblerait inciter à prononcer le s, mais l'abbé ne dit rien sur la question et l'allemand et le français ne se prononcent pas de la même manière. Notons enfin que tous les mots qui se terminent en « ors » dans la langue française, tels que hors, dehors, lors, mors, retors, etc., de même que les noms propres comme Cahors, Gisors, etc. ont le s muet. Alorsss ?... (ndt)

Bois et forêts

Ors renferme 731 hectares de bois et forêts. La principale forêt d'une contenance de 730 hectares fut donnée le 24 avril 995 aux évêques de Cambrai, dans la personne de Rothard par le roi Othon III. De là le nom de Bois l'Evêque ou Bois de l'Evêque.

Cette forêt, devenue forêt domaniale à la Révolution de 1789 se trouve au nord du village, et est placée sous la surveillance d'un Brigadier et d'un garde forestiers. Elle est agréable, bien entretenue et renferme de jolis arbres. Le sol est argileux sur une couche de 40 à 50 centimètres à l'exception des bas fonds qui sont limoneux.

Les principales essences de futaie sont : le chêne, l'érable, le bouleau, le merisier, le frêne ; très peu d'ormes et de sorbiers.

Les essences des taillis sont le charme, le coudrier, le tremble, le bouleau, l'érable et l'aune*.

La qualité du bois, surtout celle du chêne, est excellente : elle est due au sol et ensuite à l'espace réservé aux arbres de futaie pour leur développement et leur constitution physique ; ils ne s'étiolent pas dans un air confiné.

L'exploitation forestière est divisée en deux séries. La première, la série dite du Pommereuil, séparée de la seconde par la route de Basuel, l'Ermitage, et le chemin de Fontaine au Bois, est partagée en 35 coupes. La seconde série, dite de Basuel, comprend 30 coupes. Chaque année on taille une coupe de ces deux séries qui rapporte à l'Etat un revenu de 40.000 francs.

Entre les coupes N^{os} 15 et 16 de la série de Basuel se trouve la chapelle de l'Ermitage ; nous en parlerons plus tard.

La chasse du bois vient d'être louée pour 9 ans pour un prix annuel de 4.000 francs. On y chasse le lièvre, le lapin, le faisan.

Pendant l'hiver, la forêt sert de refuge à une nuée de 10.000 corbeaux qui nous arrivent des régions septentrionales. Ils y établissent leur domicile jusqu'au mois de mars et à cette époque, ils reprennent leur émigration vers le nord. Mais pendant leur séjour, ils ont commis bien des déprédations dans nos champs et dans ceux des communes voisines. Il sera bientôt urgent de crier haro ! sur les corbeaux, car leur nombre et leurs méfaits s'accroissent chaque année. On en compte trois espèces : le gros noir, le petit noir et la corneille mantelée.

Les oiseaux de proie domiciliés dans la forêt sont la buse, la bondrée ou petit aigle, le grand épervier, le petit épervier, le bleu, le gris, la pie et le geai.

Les plantes du bois que nous avons pu classer sont : l'anémone, la stellaire, le muguet blanc et violet, l'ellébore, le géranium bec de grue, la benoîte, la fougère, la linaire, le genêt, la véronique, le myosotis, le lierre terrestre, le lierre grimpant, le chèvre-feuille, le fraisier des bois, l'épervière, le mille-pertuis, la petite centaurée, le grateron, la renoncule, l'épiaire, la berce.

Puisque nous parlons des fleurs, nous ajouterons qu'elles ont ici des amants passionnés. Il n'est pas rare de rencontrer aux fenêtres des riches, comme des pauvres, quelques pots de fleurs de fuchsias, de géranium, de giroflées, de grandes marguerites, de jacinthes, de cinéraires, de bégonias, de résédas, de chrysanthèmes. On cultive ces fleurs avec beaucoup de soin et cette culture occasionne des assauts de perfection de voisine à voisine. C'est un luxe qui ne coûte pas cher ; mais il est la preuve de sentiments tendres et délicats chez les floriculteurs.

Quelques rosiéristes cultivent ici les roses avec une habileté consommée. Un d'entre eux nous a émerveillé en nous faisant contempler ses six cents variétés de roses.

Voies de communication

Les voies de communication de la commune se divisent en 4 catégories :

- 1° Les chemins d'intérêt commun ;*
 - 2° les chemins vicinaux ordinaires ;*
 - 3° les chemins ruraux reconnus ;*
 - 4° les chemins ruraux non reconnus.*
- 1° Etat des chemins vicinaux.*

<i>Désignation des chemins</i>	<i>Longueur sur le Territoire</i>	<i>Largeur</i>
<i>Chemin d'intérêt commun N° 35 ligne municipale de Mazinghien à Landrecies par Basuel</i>	<i>5.189 m</i>	<i>10 m</i>
<i>Embranchement du même chemin d'Ors à la gare . . .</i>	<i>550 m</i>	<i>9 m</i>
<i>Chemin vicinal ordinaire N° 4 d'Ors à Catillon dit de Malmaison</i>	<i>1.470 m¹</i>	<i>10 m</i>
<i>Chemin vicinal ordinaire dit des Bœufs</i>	<i>1.400 m</i>	<i>7 m</i>
<i>Chemin N° 5 d'Ors au Câteau</i>	<i>2.090 m</i>	<i>9 et 10 m</i>
<i>Chemin N° 6 dit des Oies ou rue du Oui</i>	<i>3.125 m</i>	<i>10 m</i>
<i>Chemin N° 8 dit de Beaurevoir</i>	<i>1.210 m</i>	<i>10 m</i>
<i>Chemin N° 9 dit Rue verte</i>	<i>1.625 m</i>	<i>12 m</i>
<i>Chemin N° 10 de Catillon à Landrecies</i>	<i>1.075 m</i>	<i>11 m</i>
<i>Chemin N° 11 du Câteau à Landrecies</i>	<i>185 m</i>	<i>10m</i>
<i>Total²</i>	<i>18.819 m</i>	

Il faut ajouter à la liste ci-dessus 19 chemins ruraux reconnus le 2 juin 1886, d'une longueur de 9.981 mètres soit une longueur totale de 28^{Km}, 800.³

¹ L'abbé Trelcat indique 1.370 m. *Op. Cit., rééd. 2007. (ndt)*

² Décidément, notre auteur est fâché avec les chiffres : le total ici s'élève à 17.919 mètres. (ndt)

³ Dont les 18.819 mètres du tableau précédent. L'abbé Trelcat indique le même total de 28.800 m et son erreur, par rapport au détail qu'il fournit chemin par chemin (27.800 m), est donc de 1.000 m. *Op. Cit., rééd. 2007. (ndt)*

À ce total, il faudrait joindre quelques ruraux non reconnus.

Tous ces chemins conduisent selon leur direction à Landrecies, à Catillon, à La Groise, au Câteau, à Basuel, à Bousies, au Pommereuil. Tous les chemins vicinaux et d'intérêt commun sont en chaussées empierrées.

Les chemins ruraux sont des chemins appartenant à la commune et qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux.

L'entretien de ces chemins si nombreux est très onéreux pour la commune : il s'est monté l'année dernière à la somme de 9.116 francs, 92 y compris les prestations soit un impôt de 11 francs par habitant.

Nous ajouterons cependant que la commune reçoit du département une subvention départementale de 583^F pour entretien et une autre de 836^F pour amortissement d'emprunts.

Détail particulier. – La chaussée de Cambrai à La Groise fut construite en 1788. Pour cette construction, Ors dut fournir 218 hommes et 116 chevaux.

2° Géographie historique

Ors s'appelait en 1033 Orcetum, Ors en 1119, Orceium en 1153, puis Orcatum et enfin Ors. La racine de ces mots est ort, abréviation du mot latin hortus qui veut dire jardin, ou bien orca, orcium qui signifie cruche.

Le mot Ors vient donc de la nature du sol et signifie verger, pâturage, poterie.¹

Événements remarquables

Dévastation du Bois l'Evêque

En 1637, le capitaine Gouyales, avec 2 compagnies espagnoles d'environ 50 hommes, vint tenir garnison au Câteau. Cette ville assiégée par les Français, fut prise, et les bourgeois se sauvèrent avec la garnison espagnole. Le village d'Ors qui dépendait de la châtellenie du Câteau fut aussi totalement abandonné par ses habitants qui se réfugièrent dans les villes sujettes au roi catholique d'Espagne. Le comte espagnol Fuensaldangue, gouverneur de Cambrai, voulut reprendre Le Câteau, mais ne put s'en emparer. Pendant cette occupation du Câteau par les Français, le commandant envoyait la garnison chercher du bois à pied et des chênes dans le bois l'Evêque. Le bois fut totalement ruiné. Les paysans qui restaient des villages voisins, appauvris et ruinés également, y allaient aussi librement, l'archevêque ne pouvant y mettre ordre par ses officiers qui étaient tous chassés.

La ferme du Louvre

En 1655, le roi Louis XIV, comprenant que sa présence à la tête de ses troupes, doublerait leur bravoure, se rendit à l'armée des Pays-Bas, accompagné de la reine et de toute sa cour. Il passa par S^t Quentin et se dirigea sur Landrecies. Mais arrivé au hameau de La Folie, banlieue de Landrecies, il ne put passer à cause d'une crue d'eau extraordinaire ; la riviérette qui existe dans ce hameau, grossie par une pluie diluvienne et continue, déborda et inonda tous les alentours, emportant les constructions, les arbres, les ponts. Le pont dit à Beaumé fut emporté comme les autres et le roi avec toute sa cour fut cerné de toutes parts ; il dut séjourner dans une petite ferme pendant quatre jours. Le pauvre fermier qui n'avait jamais vu si grande ni si brillante société chez lui pensa devenir fou ; il céda son mauvais grabat à son souverain. Quant aux Seigneurs de sa suite, ils durent bivouaquer dans la grange et l'écurie, couchés sur la paille. Depuis ce temps, cette petite ferme qui est située à la bifurcation des chemins d'Ors et de Catillon, porte depuis ce temps² le nom de Louvre. Louis XIV n'est entré que le 6 juin à Landrecies, après avoir séjourné quatre jours dans son nouveau palais de la Folie.

Le propriétaire actuel de cette ferme est M. Dutrieux.

Bataille du Câteau du 9 Germinal an XI

(29 mars 1794)

Le général Fromentin qui était sous les ordres de Pichegru se dirige le 27 mars sur La Groise avec 10.000 hommes pour enlever Catillon à l'ennemi. Deux généraux autrichiens

¹ L'abbé Trelcat, dans sa monographie de 1931 déjà citée, estime que Orcetum et Orceium sont des formes latinisées du mot Ors qui préexistait longtemps auparavant sans avoir subi de variation. Pour lui, il faudrait plutôt chercher son étymologie dans le germain *Oster*, Orient, Ors se situant à la limite orientale du Cambrésis. (ndt)

² sic ! (ndt)

occupent avec 22.000 hommes Catillon, Ors, Le Pommereuil, Forest, Vendegies au Bois, Le Câteau. Ces généraux, prévoyant une attaque avaient fait construire des redoutes et les paysans des environs avaient été obligés d'y travailler depuis 15 jours. La première s'élevait au Pommereuil, près du lieu dit : « Le Corbeau » en face de la cense* d'Hurtevent ; l'autre au chemin des bœufs à Ors.

Le 29 mars, à 10 heures du matin, Fromentin, malgré le feu de 6 pièces de canon, enlève le pont de Catillon, traverse le Gard avec la cavalerie et l'artillerie et poursuit les Autrichiens jusqu'à l'entrée du village d'Ors où la redoute l'arrête. Mais le général Soland, resté sur la rive droite de la Sambre, se porte aussi sur Ors, est accueilli par une fusillade provenant d'un retranchement ennemi qu'il tourne, et à la faveur des haies, arrive sur la gauche de ce retranchement et en chasse les Autrichiens à la baïonnette. À 500 mètres du village, il culbute un groupe d'ennemis dans un chemin creux et en fait un affreux carnage. Puis Fromentin fait avancer le centre de son armée, engage un feu nourri et en une demi-heure, le ravin, les retranchements et la redoute du Planty furent enlevés. L'ennemi se réfugie dans Ors et s'y retranche. Fromentin, avec son artillerie qu'il a fait placer sur une hauteur près du bois l'Evêque, mitraille le village. Le clocher qui servait d'observatoire à l'ennemi s'écroule sous les boulets français. L'ennemi résiste toujours.

Tout à coup il est pris à revers par une colonne qui vient de la Folie, attaqué de front par une autre qui vient de s'emparer du pont d'Ors, intrépidement défendu par un colonel autrichien. La charge sonne de trois côtés à la fois ; l'ennemi résiste encore puis se sauve dans le bois où il fut poursuivi jusqu'aux avant-postes de Landrecies par le 47^e d'Infanterie. Le lendemain les paysans d'Ors et du Pommereuil réquisitionnés enterrèrent 800 morts autrichiens dans la partie du bois située entre l'Ermitage et Happegardes.

Restait la 2^e redoute. Fromentin donne l'ordre à Soland de l'enlever. Celui-ci se porte en avant du Pommereuil avec sa cavalerie et attend l'arrivée de la colonne de gauche déployée sur Le Câteau. Soudain il a devant lui l'infanterie autrichienne sortie du village, un corps de réserve de l'armée impériale qui venait de Preux-au-Bois, et deux détachements de uhlans qui sortent du bois l'Evêque par les houblonnières. À cette apparition, nos canonniers tournent bride, s'enfuient en désordre, entraînant dans leur retraite les jeunes recrues qui gardaient la redoute conquise.

Fromentin s'élance pour arrêter cette débandade mais ne peut y parvenir et bat en retraite sur Catillon qui nous restait.

La bataille du 29 mars coûta la vie à 1.200 Français qui furent enterrés par les paysans de Basuel au fond d'une vallée, appelée depuis « la vallée des morts »¹

Ces glorieux combats livrés sur les territoires d'Ors et du Pommereuil portent injustement le nom de Bataille du Câteau.

Bien que les Autrichiens, malgré leurs pertes, se fussent attribué cette victoire, nos troupes gardèrent néanmoins les positions d'Ors et de Catillon si vaillamment disputées. Le 17 avril, ces postes, ainsi que celui de La Groise sont attaqués par l'armée autrichienne qui disposait de 70.000 hommes. Fromentin, qui n'avait que 18.000 soldats, sans pain, sans souliers et sans munitions, se replie sur Prisches, Grand et Petit Fayt et continue la lutte dans l'espoir de faire lever le siège de Landrecies. Pour l'en empêcher, les Autrichiens creusèrent des tranchées autour de cette ville et réquisitionnèrent pour ce travail les habitants d'Happegarde, d'Ors, du Pommereuil et de Fontaine-au-Bois. Puis ils la bombardèrent, réduisirent en cendres l'église, la Mairie, l'hôpital, les casernes. Les maisons furent incendiées, effondrées, détruites.

Pour résister ainsi, la ville était sans doute bien grande et la garnison considérable ?

La garnison comprenait 2 bataillons, une centaine d'artilleurs et la ville 2.000 habitants. Honneur aux braves ! Le 30 avril 1794, Landrecies capitulait : dix maisons à peine

¹ On sait que cette dernière assertion est contestée. Voir la monographie de Basuel. (ndt)

restaient debout ; le tiers de la population avait péri, toutes les batteries du rempart étaient démontées.

Personnages célèbres d'Ors

Ors a donné naissance à un religieux qui à la fermeture des couvents en 1789 se trouvait à l'abbaye de S^t André au Câteau ainsi que le témoigne le certificat ci-joint extrait d'un registre servant à l'enregistrement des actes de votures,¹ noviciats et professions.²

« Le mercredi 12 décembre 1781, pendant la messe conventuelle, Louis Damase Denise, (frère Maur) âgé de 22 ans, natif d'Ors en Cambrésis, fils de Jacques Denise, charron de profession et de Marie Agnès Potier ses père et mère vivants, demeurant au dit Ors, a prononcé ses vœux solennels et fait sa profession en l'abbaye S^t André au Câteau-Cambrésis, ordre de S^t Benoît entre les mains de nous Dom Maur Delhay, en présence de M^r Preux curé de Catillon et de M^r Druesnes, desserviteur* de Saint-Martin au Câteau pris comme témoins. »

Notons en passant que l'abbaye de S^t André possédait sur Ors un droit de grosse et menue dîme* d'un rendage de 900 livres de France, 200 gerbes et un fief d'une mencaudée, à charge par elle d'entretenir le chœur et la maison du curé et de servir au dit curé une prestation annuelle de 15 mencauds de blé et de 15 razières d'avoine. – (Le mencaud de Cambrai valait 56 litres 30.)

L'hôpital S^t Lazare du Câteau possédait aussi à Ors 34 mencaudées de terre.

François Stanislas Cloëz est né à Ors le 24 juin 1817 et décédé à Paris le 12 octobre 1883. Il fut pharmacien de 1^{ère} classe, docteur es-sciences, chevalier de la Légion d'honneur, examinateur de sortie à l'école polytechnique, professeur de physique et de chimie à l'école des Beaux Arts, où il succéda à M^r Pasteur, aide naturaliste au muséum d'histoire naturelle et lauréat de l'Institut. Il a fait paraître 80 publications sur la chimie minérale et sur la chimie organique. Il a fait de nombreuses découvertes dans cette science qui prouvent l'étendue de ses connaissances scientifiques et la justesse de son esprit.

La rue de Basuel où est né ce savant distingué fut retranchée de la commune d'Ors en 1854 pour être réunie à la commune du Pommereuil.³

C'est à Ors qu'est né un chirurgien capable dont la célébrité consistait à renouer les cassures. Ce fut Jacques Danjou qui devint Maire d'Ors le 25 Brumaire de l'an XI.⁴

Un second chirurgien également célèbre fut Hubert Gérard qui le 9 mars 1834 devint membre du Comité de surveillance des écoles primaires. Le magistrat* du Câteau lui payait annuellement 12 livres 10 sols pour soigner les pauvres du Pommereuil.

Marie-Antoinette Joseph Bouchez, religieuse née à Ors y a prêté, le 23 Messidor an X⁵ de la République, le serment imposé par la Constitution.

¹ Prononciation des vœux. (ndt)

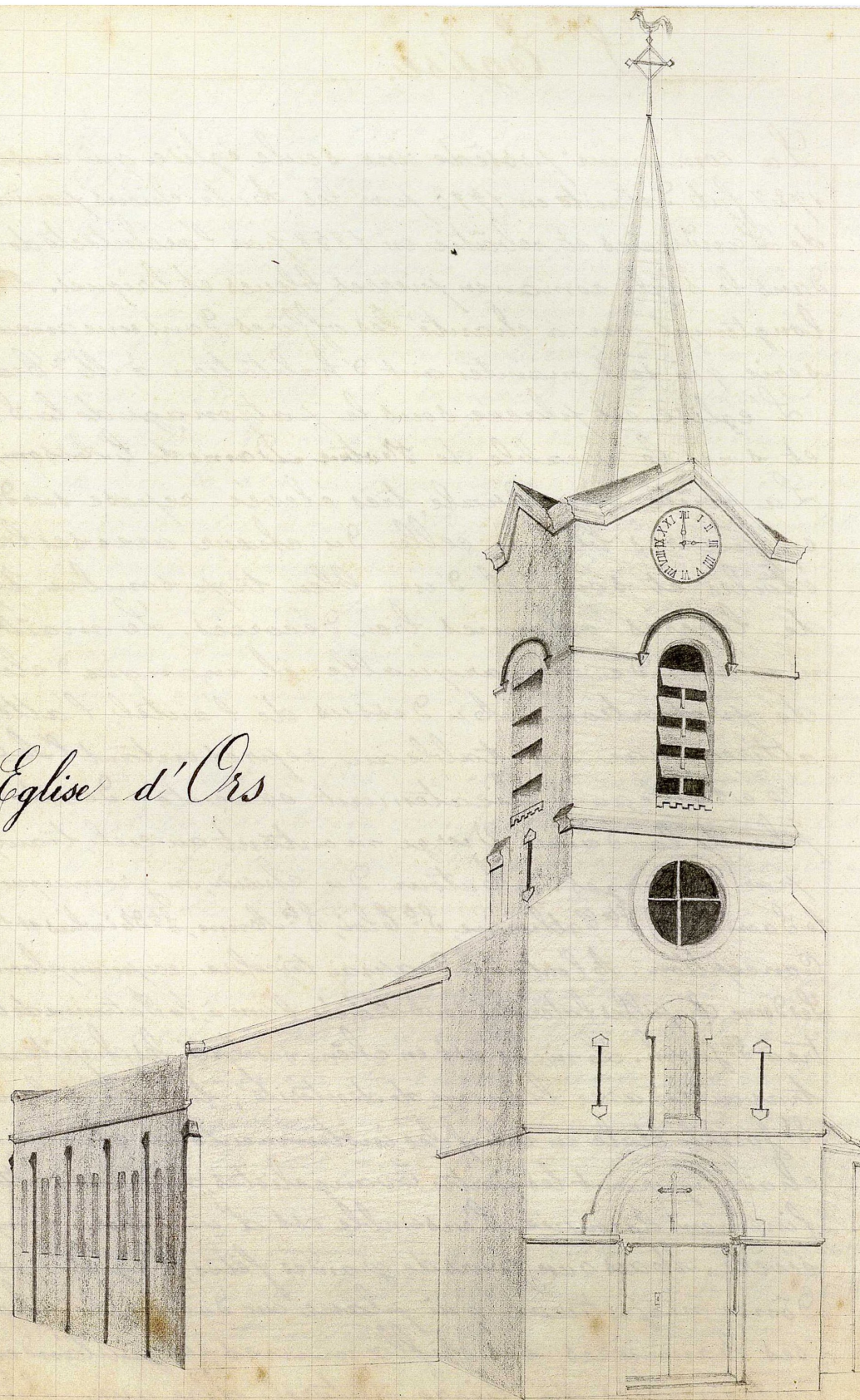
² Profession de foi. (ndt)

³ Voir monographie du Pommereuil. (ndt)

⁴ 16 novembre 1802. (ndt)

⁵ 12 juillet 1802. (ndt)

Eglise d'Ors



L'Eglise

La commune possède une seule église qui construite en 1727 fut détruite en 1793 par les Autrichiens pendant le siège de Landrecies et rebâtie en 1858 par l'architecte de Baralle dans le style roman en pierres bleues et briques. Pendant longtemps, on a chanté les offices dans une ancienne brasserie qui sert maintenant d'habitation à M^r Cras Antoine.

L'église est placée sous le patronage de la S^{te} Vierge et sous le vocable de Notre Dame de l'Assomption. La voûte principale, très élevée repose sur des piliers en pierres bleues ; celle du chœur, avec ses brillantes étoiles et son ciel d'un bleu trop sombre, repose sur de légères colonnes bien décorées. Le maître autel n'a rien de remarquable : il manque d'élévation et de proportion. Au dessus de l'autel, l'attention est attirée par un tableau représentant l'Assomption. Ce tableau délicatement exécuté décrit le triomphe de la Sainte Vierge montant au ciel, transportée par des anges. Autour du chœur, on y remarque six statues : le Sacré Cœur, S^{te} Catherine, S^t Eloi, S^{te} Anne, S^t Nicolas et l'Immaculée Conception. À l'entrée, le drapeau tricolore occupe une place d'honneur. Les deux chapelles latérales sont dédiées l'une à la Patronne de l'Eglise, l'autre à S^t Joseph. La niche est en chêne sculpté, les chapiteaux ont été travaillés avec beaucoup de dextérité ; le socle de la statue de S^t Joseph étale en relief les instruments de charpentier. La chair figurant les quatre Evangélistes, avec leurs attributs, est finement découpée. L'ensemble est d'un décor simple et sévère. Mais aux jours de grandes fêtes, l'église, avec son dôme majestueux qui plane au dessus du chœur, avec ses bannières, ses oriflammes, ses guirlandes de roses, entremêlées de lierre naturel offre aux fidèles recueillis un aspect des plus imposants et des plus religieux.

La fête de Noël, avec sa grotte taillée dans le roc, ses bergers et leurs moutons, son âne, sa vache, ses mages et son étoile miraculeuse, mérite une mention tout à fait particulière.

La cloche a été fondue à Paris en 1616 par Doigne père et fils ainsi que l'atteste une inscription en relief, mais elle aura été rebaptisée le 8 juin 1820, comme le témoigne une inscription gravée sur la cloche avec Marie Ernestine Bouchez propriétaire à Ors pour marraine et Philippe Willot propriétaire à Malmaison à Ors comme parrain. Le clocher et sa flèche atteignent une hauteur de 30 mètres.

Une horloge, livrée en 1895 par Arsène Cretin l'Ange d'un prix de 1.500 francs et placée au dessus des auvents indique les heures de joie et de tristesse à tous les habitants de la commune.*

Le cimetière

L'ancien cimetière, situé près de la place publique, entourait l'église. Une délibération du Conseil Municipal, en date du 7 février 1878, en a voté la translation. Le terrain choisi, d'une surface de 42 ares 23, situé au nord et à 540 mètres du centre du village, appartenant à M^r Antoine Givry, a été acheté 5.500 francs en 1879.

Dans ce nouveau cimetière, on y voit un grand nombre de monuments funèbres élevés à la mémoire de ceux qui ne sont plus et que l'on a aimés sur cette terre. C'est un perpétuel témoignage de l'affection que l'on conserve pour eux.

Plusieurs de ces monuments sont remarquables et sont entretenus avec beaucoup de vénération.

Ces mausolées ont leurs inscriptions qui ne relatent ordinairement que les noms, prénoms, l'âge et la date du décès. Nous en avons trouvé trois que nous rapportons à titre de curiosité.

1° Ange chérie, prie hélas ! pour tes parents désolés.

2° Nérée Gérard décédée à l'âge de 88 ans ; elle a passé en faisant le bien.

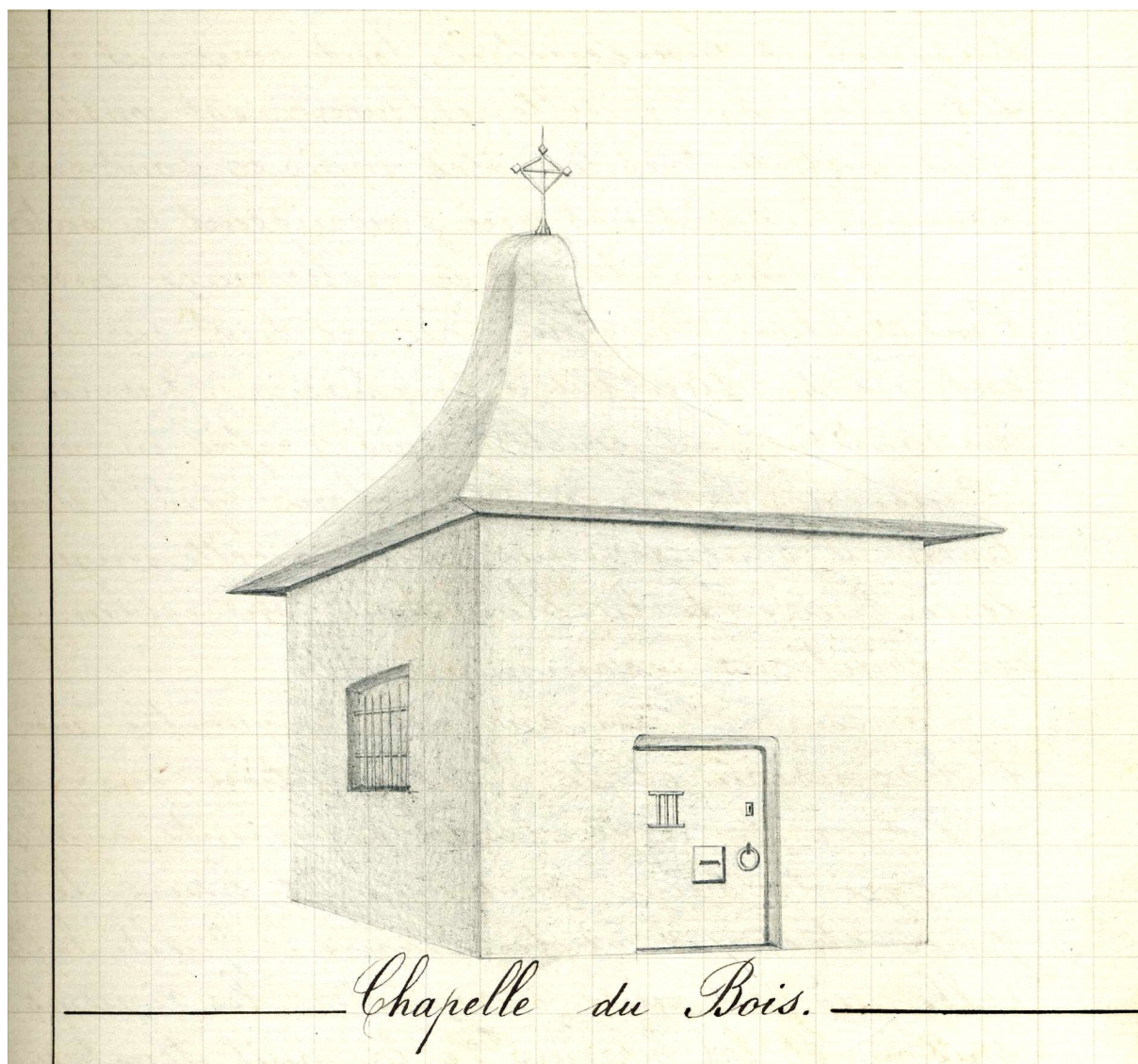
3° Marie Poly décédée le 22 juin 1889, âgée de 102 ans 49 jours.¹

Le long des rues sont bâtis de distance en distance, des calvaires, des chapelles qui annoncent au voyageur des mœurs religieuses.

On fréquente la chapelle du Dieu de Pitié, rue du Câteau, de Notre Dame de Grâce, rue d'Oui, de S^{te} Philomène, même rue, pour les douleurs et les peines, de S^t Rock à la Grand'rue pour le choléra, la cholérine ; de Notre Dame de Bons-Secours, rue à Fresnes ; de Notre Dame de Sééz, rue du Pont brûlé, et la chapelle S^t Julien au cimetière pour les maux S^t Julien tels que panaris, etc.

Il y a encore le calvaire Fontaine Gaspard situé rue de Landrecies.

Une rue de la commune porte un nom bien déterminé et s'appelle rue de la Prière.



En pleine forêt et à proximité du chemin d'intérêt commun du Câteau à Landrecies se trouve une chapelle dédiée à Notre Dame de Bons Secours. Son air antique et son aspect vénérable sont les témoins infailibles qu'un grand nombre d'années se sont succédé depuis son érection. Elle est l'objet d'un grand hommage respectueux dans la contrée. La beauté du paysage, la situation de l'édifice, son antiquité, le sentiment de douce quiétude au milieu du

¹ Dans ces citations, c'est l'auteur qui souligne. (ndt)

silence de la forêt, les grâces obtenues, et aussi les guérisons opérées comme l'attestent les ex-voto suspendus aux fenêtres, tout concourt à faire affluer les pèlerins. Et cette affluence est considérable. On y accourt de tous les côtés mais ce sont surtout les communes voisines qui fournissent le contingent.

L'originalité de ce pèlerinage consiste dans l'inscription du nom du visiteur sur les murs extérieurs blanchis à la chaux. Ces nombreuses inscriptions sont courtes, mais parfois un peu aigrettes. Puis, quand les murs, de blanc qu'ils étaient primitivement, sont devenus, grâce à cette singulière dévotion, le contraire de la blancheur, on reblanchit et les inscriptions recommencent.

La chapelle est surtout fréquentée aux fêtes de l'Ascension et de l'Assomption ; on y passe la nuit. Le jour de l'an, les plus fervents, malgré le froid, malgré la neige arrivent à l'heure de minuit pour étrenner Notre Dame. Quelle belle foi que celle qui fait ainsi surmonter les rigueurs de la saison et les horreurs de la nuit ténébreuse pour aller offrir un pieux hommage à Notre Dame !

L'extérieur est pauvre ; l'intérieur n'est pas riche. Il est occupé par un petit autel sur lequel sont placées des statues, des statuettes et des fleurs artificielles. Sur une planche à l'entrée sont rangées aussi un grand nombre de statuettes. Les images de S^t Antoine, du Sacré Cœur de Jésus et de Marie sont suspendues en face. En toutes saisons, on vient vénérer à cette chapelle : S^t Ghilain pour les convulsions des enfants, S^t Antoine pour les maladies des cochons, S^t Laurent et S^{te} Renelde pour les bobos, S^t Sylvestre pour les paralysies des vaches, S^{te} Apolline pour les maux de dents, S^t Druon pour les hernies et N. D. de Bons secours pour toutes sortes de calamités et d'afflictions.

Les pèlerins font une neuvaine de prières et pendant cette neuvaine, ils font un pèlerinage à la chapelle dont ils font trois fois le tour en récitant 5 pater et 5 avé. Puis ils se rendent à une fontaine située à une quarantaine de mètres de l'édifice, en boivent l'eau, se lavent et puisent de l'eau pour en reporter aux malades.

Le monastère ou Ermitage

Au sud-ouest de cette chapelle et à une centaine de mètres de celle-ci, on y voit les débris d'un grand monastère dont il ne reste que des ruines informes dispersées dans les ronces des taillis. L'emplacement de ce monastère est encore très apparent : il affectait la forme rectangulaire d'une cinquantaine de mètres de longueur sur une trentaine de mètres de largeur. Ce terrain est encore actuellement entouré de fossés remplis d'eau.

Vers 1891, on y a pratiqué quelques fouilles superficielles sans importance qui ont mis à nu de grands carreaux de 30 centimètres de côté, un mètre carré de carrelage encore intact, un foyer avec ses braises, des tuiles, de vieux plats fracturés.

Avec une bêche, nous avons mis à découvert un amas de briques, de silex, de ciment, de tuiles, d'ardoises, de carreaux, voire même quelques fragments de plats recouverts d'un émail très brillant. La couche d'émail avait cessé d'adhérer à ces parcelles et s'en est disjointe. Nous avons rapporté un spécimen de cette trouvaille accompagnée d'un vieux clou offert en cadeau. Au nord de ces ruines, on y voit une excavation d'une surface de plusieurs ares remplie de débris de toutes sortes.

Qu'était-ce que ce couvent ? Les vieux nous ont affirmé qu'on y faisait l'école que fréquentaient les enfants d'Ors, de Fontaine au Bois, du Pommereuil. Mais nous n'avons pu rien savoir de son origine, de son existence et de sa destruction. On nous a promis des renseignements ; nous les attendons.

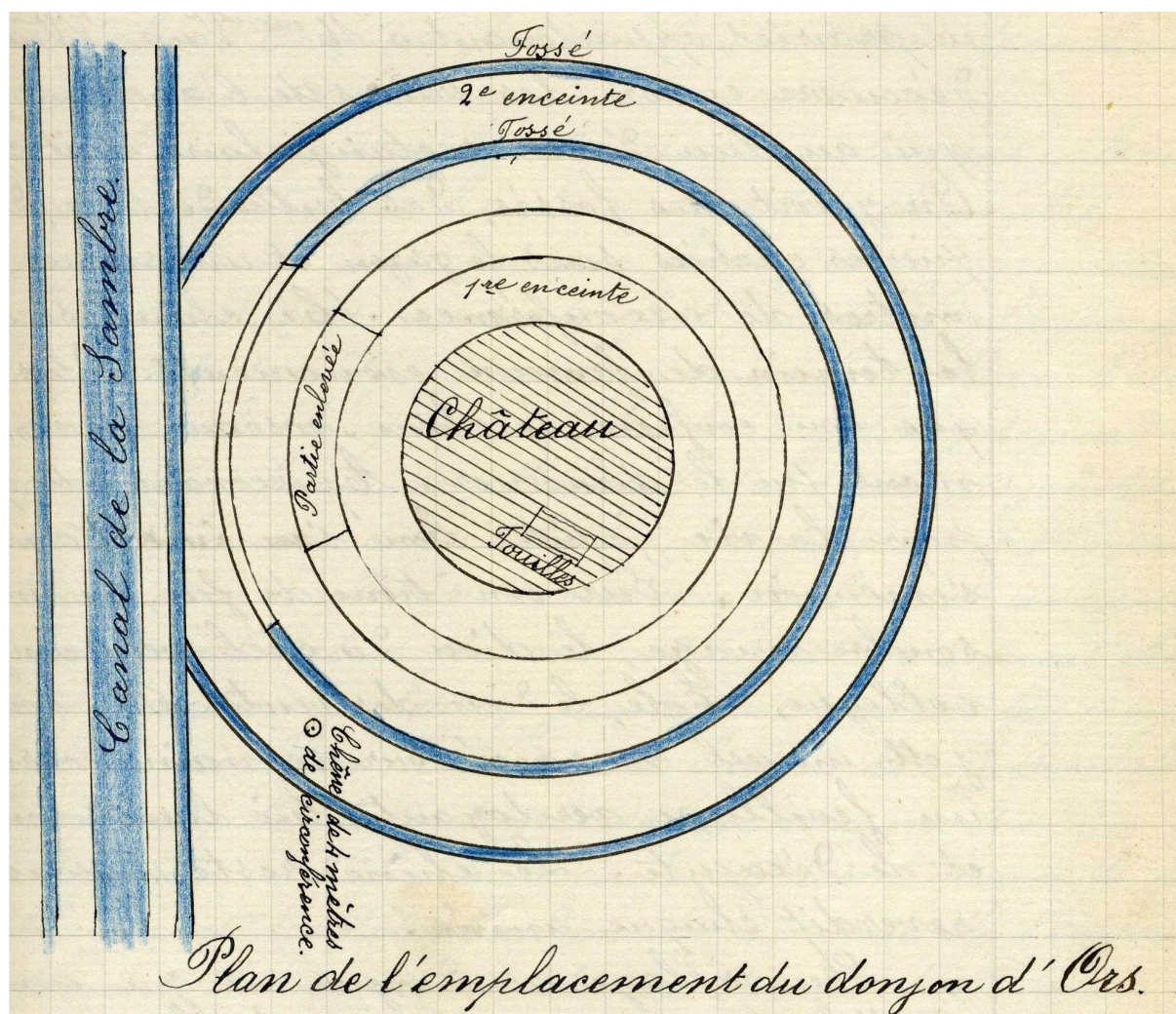
Restaurant de l'Ermitage

En 1882 on a construit un restaurant dans cette partie solitaire, à l'intersection des routes du Pommereuil, de Fontaine au Bois et de Landrecies sur un terrain appartenant à l'Etat, avec approbation préfectorale.

Pendant la belle saison, les Solesmois, les Caudrésiens, les Catésiens, les Landreciens, s'y donnent de fréquents rendez-vous pour se reposer à l'ombre des arbres, pour bavarder, s'égayer, se gonfler les poumons d'un air pur et vivifiant et se dilater l'estomac avec la bonne friture de Nonore¹. Puis contents, joyeux, gais et dispos, les visiteurs reprennent le chemin du foyer, après s'être promis de renouveler un délassement aussi agréable qu'hygiénique.

Le château-fort de la Malmaison

La forteresse de la Malmaison fut érigée en 1225 au territoire d'Ors sur les confins du Hainaut et du Cambrésis par Nicolas de Fontaines, archevêque de Cambrai.



Le mot Malmaison (mala-domus) (mauvaise maison) vient ou bien du rôle néfaste joué par cette forteresse dans les troubles du Cambrésis, ou bien de sa situation dans un endroit marécageux et insalubre. Cette double explication convient à cette forteresse. Elevé pour

¹ Ou Honoré ? (ndt)

protéger le Cambrésis, cet important château est resté sous la possession des Evêques de Cambrai qui y entretenaient une garnison commandée par un châtelain nommé par l'Evêque.

Actuellement c'est un vaste cirque d'une contenance de 9 hectares. Sur ce terrain converti en prairies, appartenant à M^{me} Veuve Wuillot, on y découvre encore les traces de l'ancienne forteresse qui au lieu d'être rectangulaire était cylindrique. On y voit des fossés, des buttes de terre, des amas de pierres cachées sous le gazon et un chêne de quatre mètres de circonférence. Ce chêne séculaire a été le témoin de fameux événements. Plus tenace que son confrère le chêne-roseau, les vents du Nord n'ont pu le déraciner. Apercevant cette opiniâtreté pour la vie, Jupiter commence à s'émouvoir. Sur son trône de feu, au milieu d'un sombre nuage, le dieu du ciel veut venger son collègue, Eole, le dieu des vents. Il sourcille, jette un air courroucé sur ce nain couronné d'un feuillage verdoyant, lui lance son tonnerre et le décapite. Le chêne reste impassible et reverdit chaque année.

Du village au donjon il y a une allée rectiligne de 800 mètres de long sur 18 mètres de large bordée de saules et de ruisseaux.

En 1884, M^r Wuillot, ancien Maire, a fait pratiquer des fouilles sur l'emplacement du donjon. On a retrouvé des murailles d'une épaisseur de 1 mètre 20 reposant sur des chênes devenus noirs comme de l'ébène. Mais la pioche et la poudre n'ont pu diviser ces blocs de maçonnerie. Dans le cours des fouilles on découvrit des traces de galeries souterraines, des armes, des vases, des ossements, des flèches, des boulets en grès, des débris de tuiles et de poterie, des éperons en fer revêtus d'une mince couche d'or, un fer de lance à trois tranchants assez bien conservé.

Nous avons vu les deux vases retrouvés : ils ont 20 centimètres de hauteur sur 8 de diamètre. Ils ont une anse et une forme assez primitive. Ils paraissent avoir été faits en terre glaise et ne sont revêtus d'aucun émail. Mais il est bien probable que par suite du long séjour dans la terre humide, l'émail se sera disjoint des vases, aura cessé toute adhérence et aura disparu. Nous avons vu également un carreau de 6 centimètres de côté, d'autres de 4 mais de différentes couleurs, jaune, noire, verte, une petite cuiller à dessert brisée et un boulet en pierres de 4 centimètres de diamètre.

En 1887, on a continué les travaux de déblaiement, bientôt abandonnés à cause de l'envahissement des eaux et de la dureté des blocs. On a extrait de ces ruines, des pierres blanches, des grès. Les pierres ont été vendues pour l'entretien des chemins à raison de 3 francs le mètre cube. Les autres ont été employées à la construction des bâtiments.

Le donjon fut l'objet d'événements singuliers et parfois tragiques : nous allons en conter deux.

Des soldats allemands, à la solde de l'Evêque de Cambrai, occupaient la Malmaison, peu distante de Landrecies. Les deux garnisons en venaient souvent aux mains. En 1340, revenant d'une expédition qu'ils avaient faite jusqu'aux portes de Landrecies, les Allemands ramenaient devant eux leur proie et leur butin. Le Sire de Potelles gouverneur de la ville fait prendre les armes à ses soldats et poursuit les fuyards. Un de ceux-ci, un brave écuyer appelé Albert de Cologne, se retourne franchement et fond sur le seigneur de Potelles. Celui-ci frappe son adversaire avec une telle violence que son glaive vole en éclats. L'écuyer riposte et frappe au cœur le sire de Potelles qui tombe de cheval. Ses compagnons se ruent sur les Allemands avec tant de furie qu'ils les blessent, les tuent ou les font prisonniers. Puis reprenant leur butin enlevé ils rentrent à Landrecies avec les prisonniers et le corps du sire de Potelles, victime de son courage.

Après la tragédie, le deuxième événement que nous enregistrons nous montre l'audace jointe à la ruse et à la perfidie de leurs auteurs.

En 1398, les fils du seigneur d'Esnes (village de l'arrondissement de Cambrai et du

canton de Clary) Mansard et Grignard, arrivent en face du redoutable château dont ils sollicitent l'entrée sous prétexte de traiter du mariage de Jean de la Motte, écuyer, avec la fille de Jean d'Aubenchaul châtelain de la Malmaison. Celui-ci était à la chasse. Le fils du châtelain et sa sœur qui brûlaient d'envie de conclure son mariage ordonnent aux sentinelles et au portier de les laisser entrer avec leur suite. Pour affaiblir la garnison qui aurait pu mettre obstacle à leur dessein, les deux aventuriers feignent d'être pressés et obtiennent qu'on envoie des soldats dans toutes les directions à la recherche du châtelain. Ce dernier se hâte de revenir sans méfiance à son donjon. À peine entré, on se saisit de lui et à sa grande surprise il est fait prisonnier. Au lieu de conclure l'alliance demandée, Mansard et Grignard envoient prendre des canons au château de leur père pour défendre leur nouvelle et facile conquête. Ils prennent à leur solde une troupe d'Ardennais qui pillent tout le pays et ne consentent à remettre le château qu'à la condition de leur payer 4.000 écus dont ils étaient redevables envers les Ardennais qui sans cela ne voulaient pas déloger.

Pour payer cette somme il fallut mettre une grosse taille sur tout le pays. Cette lourde contribution imposée aux malheureux habitants du Cambrésis déjà si terriblement éprouvés par des maux de toutes sortes, les troubles, les entreprises injustes qui ruinaient la contrée déterminèrent l'Evêque Jean à faire raser la Malmaison. Elle fut entièrement démolie en 1429 (année de la levée du siège d'Orléans par Jeanne d'Arc) après avoir subsisté pendant 174 ans. « Ce fut grand dommage, dit Monstrelet, car c'était la non pareille et la mieux édifiée qui fut en tout le pays à l'environ, et le plus fort lieu. »

À l'encontre du jugement de Monstrelet, la démolition du château-fort de la Malmaison fut un bienfait pour le pays ; elle fut utile aux Evêques qu'elle débarrassa d'un incessant sujet de discordes et profitable au peuple, qu'elle délivra des calamités de la guerre.

Les Ecoles

L'instruction étant un bienfait aussi grand que la vie, surtout dans ce siècle de sciences et de progrès si rapides et si divers et les Ecoles étant l'objet de tant de sollicitude de la part des représentants de la commune que nous ne pouvons passer sous silence cette question si importante.

Le premier Instituteur connu est Antoine Salomon Lebeau. Il déclare une naissance le 8 Ventôse an VI,¹ rédige l'acte sur les registres de l'Etat civil et continue la rédaction des actes jusqu'à l'an VIII.

Le 7 Germinal de l'an XI de la République Française, en vertu de l'arrêté du Préfet du département du Nord du 26 Pluviôse et de la circulaire du Sous-Préfet en date du 13 Ventôse,² les membres du Conseil général d'Ors furent convoqués en assemblée sous la présidence du Maire et de l'Adjoint et en présence du curé desservant* du dit Ors pour la nomination d'un Instituteur et d'un clerc.

Le premier Instituteur nommé dans ces conditions a été Damase Aupicq, fils de l'ancien clerc. Voici les clauses de cette nomination :

« Le clerc sera obligé de chanter les offices des Dimanches et fêtes tant ordinaires qu'extraordinaires, de sonner l'Angélus trois fois le jour aux heures de coutume, soleil levant, midi et soleil couchant, ainsi que la retraite comme il a été ci-devant d'usage.

Sera tenu aussi le clerc de balayer l'église, de la tenir propre au moins deux fois par semaine, d'accompagner le sieur curé pour l'administration des Sacrements, d'allumer les cierges et chandelles pour les offices, de sonner aussi les messes basses et autres, de préparer les habillements pour les offices.

¹ 26 février 1798. (ndt)

² Respectivement, les 28 mars 1803, 15 février 1803 et 4 mars 1803. (ndt)

Le même clerc, faisant les fonctions d'Instituteur sera tenu d'enseigner les nouvelles maximes prescrites par la loi ; il sera tenu aux heures fixées pour l'enseignement de 8 heures du matin jusqu'à midi et de une heure après midi jusqu'à 4 heures, les congés comme de coutume.

La Commune d'Ors donne la jouissance au clerc de 19 ares 38 centiares de pâture dit vulgairement la clergie, à charge par le dit clerc de payer les impositions. La commune s'oblige de donner 100 francs, outre du casuel des offices commandés, en 4 paiements pris sur le revenu du dit bien communal.

Elle s'oblige de fournir un surplis au dit clerc sitôt l'acceptation de Monsieur l'Evêque de Cambrai et dans le cas de démission de remettre le dit surplis au Maire de la commune, et de lui fournir un logement convenable pour remplir les fonctions d'Instituteur. »

Le sieur Damase Aupicq a déclaré accepter les conditions et a signé.

Antoine Givry fut nommé Instituteur le 8 février 1813, mais n'a obtenu son brevet de capacité que le 26 novembre 1816 ; voici la teneur du brevet :

« Nous Recteur de l'Académie de Douay, sur le rapport qui nous a été fait par M^r Bonneville, chargé de l'examen des individus qui se destinent à l'Enseignement primaire, portant que le sieur Antoine Givry né à Forest, âgé de 27 ans, a été examiné sur la lecture, la calligraphie, l'orthographe, les principales règles de l'arithmétique, ainsi que les procédés de leur enseignement et qu'il a fait preuve de la capacité requise pour exercer les fonctions d'Instituteur primaire de 2^e degré, après nous être également assuré qu'il possède une connaissance suffisante des principes et des dogmes de la religion ; vu les certificats de vie et mœurs produits par le dit sieur Givry, lui avons accordé le présent brevet qui lui est nécessaire pour être appelé aux dites fonctions aux termes de l'article 2 de l'ordonnance du Roi du 29 février 1816.

Délivré à Douay le 26 novembre 1816.

Signé : Illisible.

Aupicq Jean Philippe Damas¹ né à Ors en 1766 a obtenu son brevet le 13 juin 1818. Aupicq Augustin né à Ors le 10 avril 1761 l'a obtenu le 6 février 1828.

Ces deux Instituteurs ont sans doute tenu une école libre. Danjou Modeste en attendant sa nomination d'Instituteur communal a rempli les mêmes fonctions.

Liste des Instituteurs (suite)

Givry Antoine a été Instituteur jusqu'en 1842.

De 1842 à 1869 Danjou Modeste ;

De 1869 à 1871 Briset Henri Léon ;

De 1871 au 15 avril 1877 Carlier Charles ;

Du 15 avril 1877 au 22 août 1889 Degraeve Henri ;

Du 22 août 1889 au 1^{er} octobre 1897 Reumont Joseph.²

Noté : en 1834, il y a eu un comité de surveillance des Ecoles primaires nommé par le Sous-Préfet, composé de Ferdinand Bouchez, Antoine Pierchon et Gérard, chirurgien.

Jusqu'en 1857 l'école a été mixte. Elle s'est faite dans une maison appartenant à M^r Givry, puis dans une maison occupée actuellement par M^{me} V^{ve} Pamart, sur la place publique, puis au rez-de-chaussée de la Mairie.

¹ Jean, Philippe, Damase, Aupicq, d'après l'abbé Trelcat. (ndt)

² Henri Busin, l'auteur de cette monographie, fut en poste de 1897 à 1906 d'après l'abbé Trelcat. (ndt)

En 1845 la commune a acheté une maison à la rue d'Oui pour 3.100 francs pour en faire une école.

En 1882 un bâtiment qui servait auparavant de cabaret, de salle de danse et de boulangerie a été acheté 11.747^F,24. Ces trois destinations, le nombre trois ayant toujours été considéré comme parfait, ont été transformées en école qui ne réunit cependant pas encore la vraie perfection. Les réparations ont coûté 4.390^F,07 ; l'école revient donc à la somme de 16.137^F,21.

Cette école, située rue de la Prière, à 500 mètres de la gare d'Ors, comprend au rez-de-chaussée un vestibule, une cuisine, deux chambres et deux cabinets. La classe se fait au premier. Elle se compose d'un vestiaire de 5^m,93 de long, d'une classe de 13^m,20 de long sur 6^m,75 de large.

Pour 32 élèves la classe est réellement trop vaste : le maître se fatigue énormément pour soutenir l'attention des élèves et pendant l'hiver, le froid est très rigoureux, et d'autant plus rigoureux que 10 fenêtres avec 10 vasistas, laissent passer avec la lumière tous les frimas de la saison des froids, des glaces et des neiges.¹

Pour remédier à ce fâcheux inconvénient, il suffirait de diminuer la salle d'un tiers dans le sens de la longueur en y installant une cloison mobile.

Fréquentation scolaire

En 1846, le nombre des enfants de 6 à 15 ans était de 175. Sur ce nombre, 21 enfants étaient admis gratuitement ; 50 payaient la rétribution scolaire et 104 ne fréquentaient pas l'école.

En 1856 il y avait pendant :

le 1^{er} trimestre 82 payants ;

le 2^e « 40 payants ;

le 3^e « 36 payants ;

le 4^e « 47 payants.

En 1874, il y a 67 garçons dont 34 payants et 51 filles dont 18 payantes.

En 1899 les trois écoles sont bien fréquentées : les enfants d'âge scolaire au nombre de 97 vont tous en classe.

À titre purement curieux nous ajoutons un rapport d'Inspecteur fait en 1853.

Ecole primaire publique des deux sexes de la commune d'Ors.

L'Inspecteur de l'Enseignement primaire, après s'être rendu compte des besoins de l'école ci-dessus désignée et sur la demande des autorités locales autorise M^r le Maire d'Ors à faire prendre soit chez lui, soit à la Sous Préfecture,

Savoir :

Méthode de lecture par Abria*		20 exemplaires
Catéchisme du diocèse		15 «
Grammaire de Lhomond*		12 «
Croix de Jésus ²		12 «

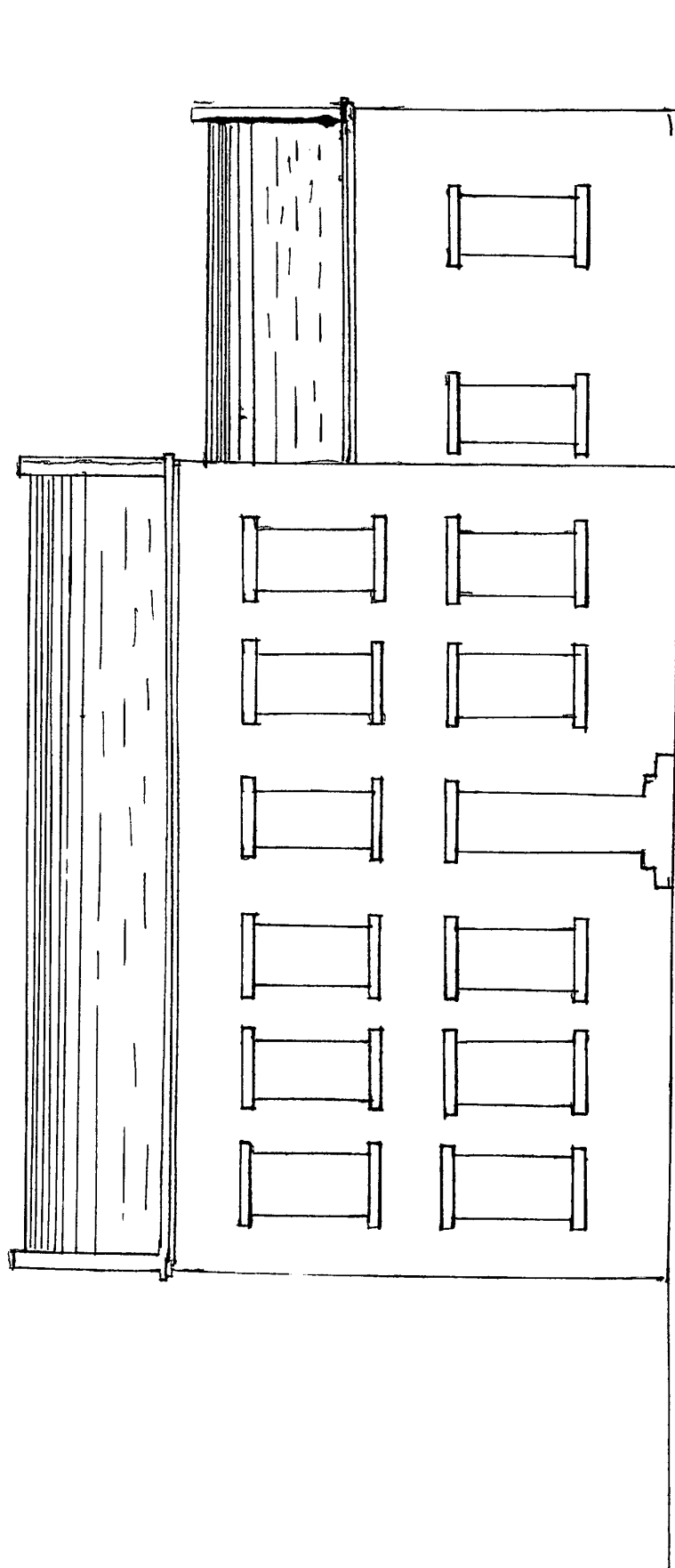
Fait à Cambrai, le 19 avril 1853

L'Inspecteur
Signé : Hilaire.

¹ L'auteur tient ces informations de toute première main... puisque c'est lui, l'instituteur qui doit faire face aux difficultés engendrées par ces locaux mal adaptés. (ndt)

² Il s'agit peut-être ici de la Croisette*. (ndt)

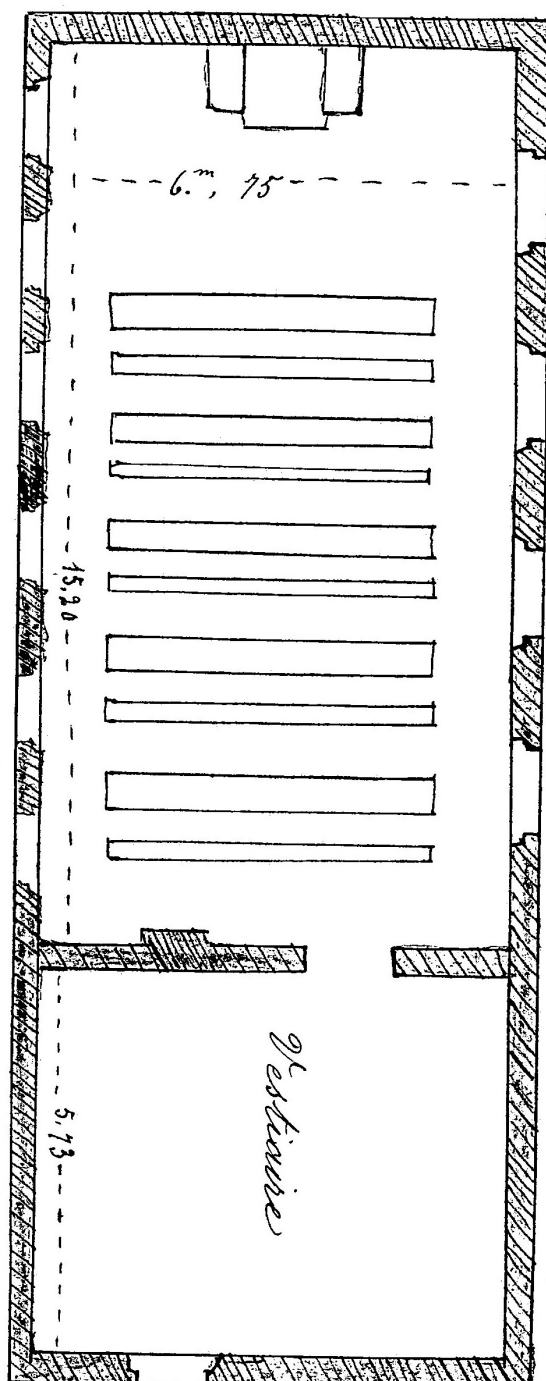
École des Garçons.



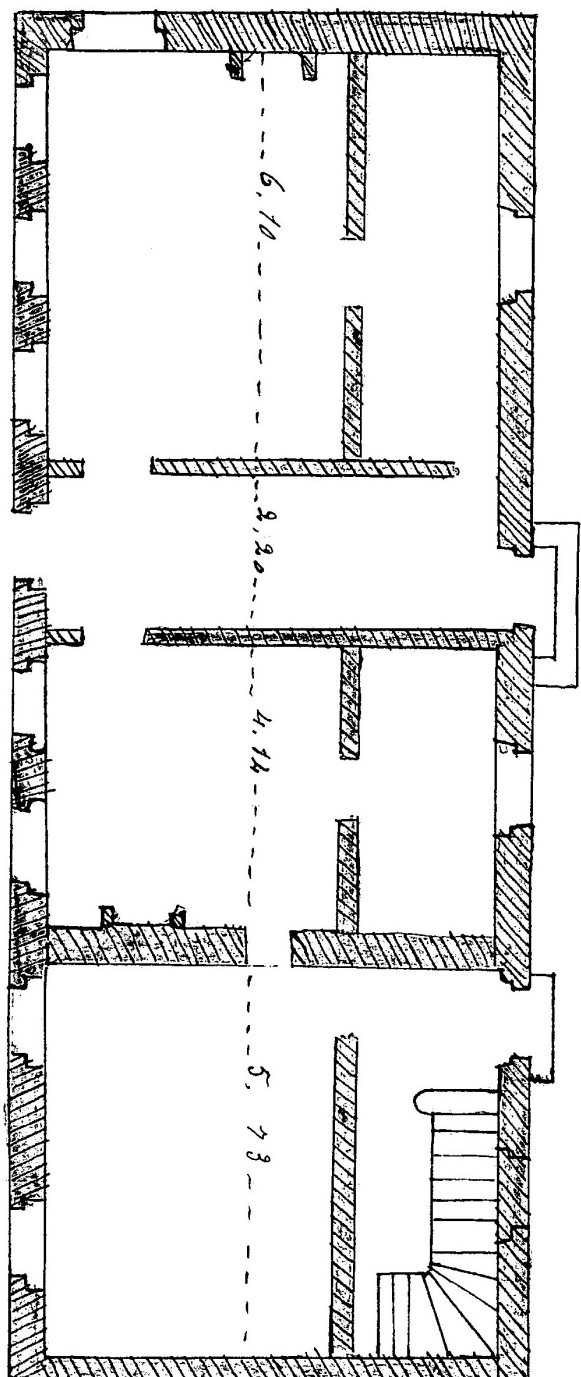
Élévation

Echelle $\frac{1}{100}$

Loge
Cafe



Logement de l'Instituteur: Reg-de-chambre,



Ecole des Filles

L'école des filles fut fondée le 1^{er} octobre 1857. La maison fut louée à Jean-Jacques Dupont pour une période de 5 ans moyennant un loyer de 162 francs. Elle est maintenant habitée par M^r Harbonnier Emile.

Puis l'école a été transférée à la demeure de M^r Charles Bouchez. Enfin en 1868, on a construit à la grand'rue une très belle école, saine, bien éclairée, bien aérée et séparée par une cour du logis de l'Institutrice. Cette construction a coûté 15.479 francs 84.

Liste des Institutrices

La première Institutrice en 1857 a été M^{lle} Tricot qui en 1860 est devenue M^{me} Senez. Elle fut remplacée au commencement du 2^e trimestre de 1860 par M^{me} Dubois qui resta en fonctions jusqu'au 1^{er} octobre 1879.

Après elle, ce fut M^{lle} Lengrand qui ne resta à ce poste que pendant 11 mois. (24 7^{bre} 1880.)

Puis arriva M^{me} Malaquin qui dirigea l'école pendant 18 ans et qui prend définitivement sa retraite à partir du 1^{er} octobre 1899 et remplacée par M^{me} Dupont.

L'école comptait 30 enfants.

Les deux écoles précédentes sont restées laïques depuis leur fondation.

Ecole libre

La première Institutrice libre connue a été sans doute Marie Antoinette Joseph Boucher, religieuse native d'Ors qui le 23 Messidor an X¹ de la République a prêté le serment imposé par la Constitution.

Madame Danjou Aupicq fut nommée Institutrice le 14 juin 1844 par le Recteur de l'Académie de Douai. Sans aucun doute, elle était maîtresse d'école privée puisqu'un rapport d'inspection, cité plus haut, constate qu'en 1853 l'école de la commune d'Ors était encore mixte.

Mais en 1864 une école libre a été fondée sur la place publique par trois maîtresses de la congrégation des Servantes de Marie. Il y a un asile et une classe d'instruction primaire. Cette école est maintenant dirigée par M^{me} Jeanne Lacroust, sœur Marie Euphrasie de Jésus née à Mirepeix (Basses-Pyrénées). Elle a fait son noviciat pendant deux ans à la maison mère à Anglet et en juillet 1883 elle a obtenu son brevet élémentaire à Tarbes.

L'école, avec l'asile comprend 35 élèves qui doivent payer une rétribution scolaire mensuelle.

Administration communale

La Mairie d'Ors bâtie en 1600 était flanquée d'une tour en briques avec escalier en

¹ 12 juillet 1802. (ndt)

tour elle. Elle atteste un air de vétusté bien caractérisé. La tour qui menaçait ruine a été démolie ; l'escalier a été remplacé par un plus moderne, mais d'une raideur un peu trop prononcée.

C'est au premier qu'ont lieu les séances du Conseil Municipal. Les archives de la commune se trouvent dans un petit cabinet communiquant avec cette salle.

On y trouve le recueil des Actes administratifs à partir du 1^{er} avril 1806, l'annuaire départemental presque au complet depuis 1807 ; un registre aux délibérations municipales du 15 mai 1752 au 13 mai 1838 mais fort incomplet ; un atlas cadastral dressé en 1828, la matrice cadastrale et les Etats de section dressés en 1829 ; les mêmes plans et les mêmes volumes dressés en 1894 et 1897.

Pour faciliter le travail administratif, les registres de l'Etat civil ainsi que les paroissiaux qui remontent à l'année 1720 sont déposés au greffe de la Mairie.

Au rez-de-chaussée de la maison commune, il y a une remise pour la pompe à incendie, les lampes, les bancs du marché et une cellule pour les ivrognes passagers, les rebelles, les amateurs de tapage nocturne, les maraudeurs et les voleurs pris en flagrant délit. La cellule est toujours... vide !

La Commune d'Ors est actuellement administrée par Monsieur Manesse, depuis le mois de mai 1884, assisté d'un Adjoint, M^r Guyot et de 10 Conseillers municipaux qui sont par rang d'âge : M.M. Parent Louis Damas, Déprez Cyrille, Parmentier Emile, Paternotte Vital, Lozé Léon, Dupont Joseph, Poly Jules, Fontaine Joseph, Gille Cyrille et Ducarne Léon.

Anciennement la Franche Ville d'Ors qui faisait partie de la châtellenie du Câteau était gouvernée par le châtelain de la ville du Câteau dont le premier connu est Charles Marie Potel de Carondelet.¹

Les affaires administratives étaient soumises à une assemblée échevinale composée d'un mayeur et de sept membres nommés par l'Evêque. Le premier mayeur, nommé le 2 mai 1753, a été Louis Cléande Lempereur ; et les 7 échevins : Jean François Boucher, Jacques Derampe, Philippe Rougé, Philippe Willot, Jacques Launois, Robert Besse et Jean-Baptiste Boucher.

Les échevins jouissaient de très grands privilèges : ils étaient juges civils et criminels ; ils étaient dépositaires des contrats. Tous les actes, concernant les propriétés, les dispositions entre vifs, les testaments, les procurations, les hypothèques devaient se réaliser devant eux. L'appel des jugements rendus était porté devant le magistrat de Cambrai et la sentence de ce dernier devant le parlement de Flandre.*

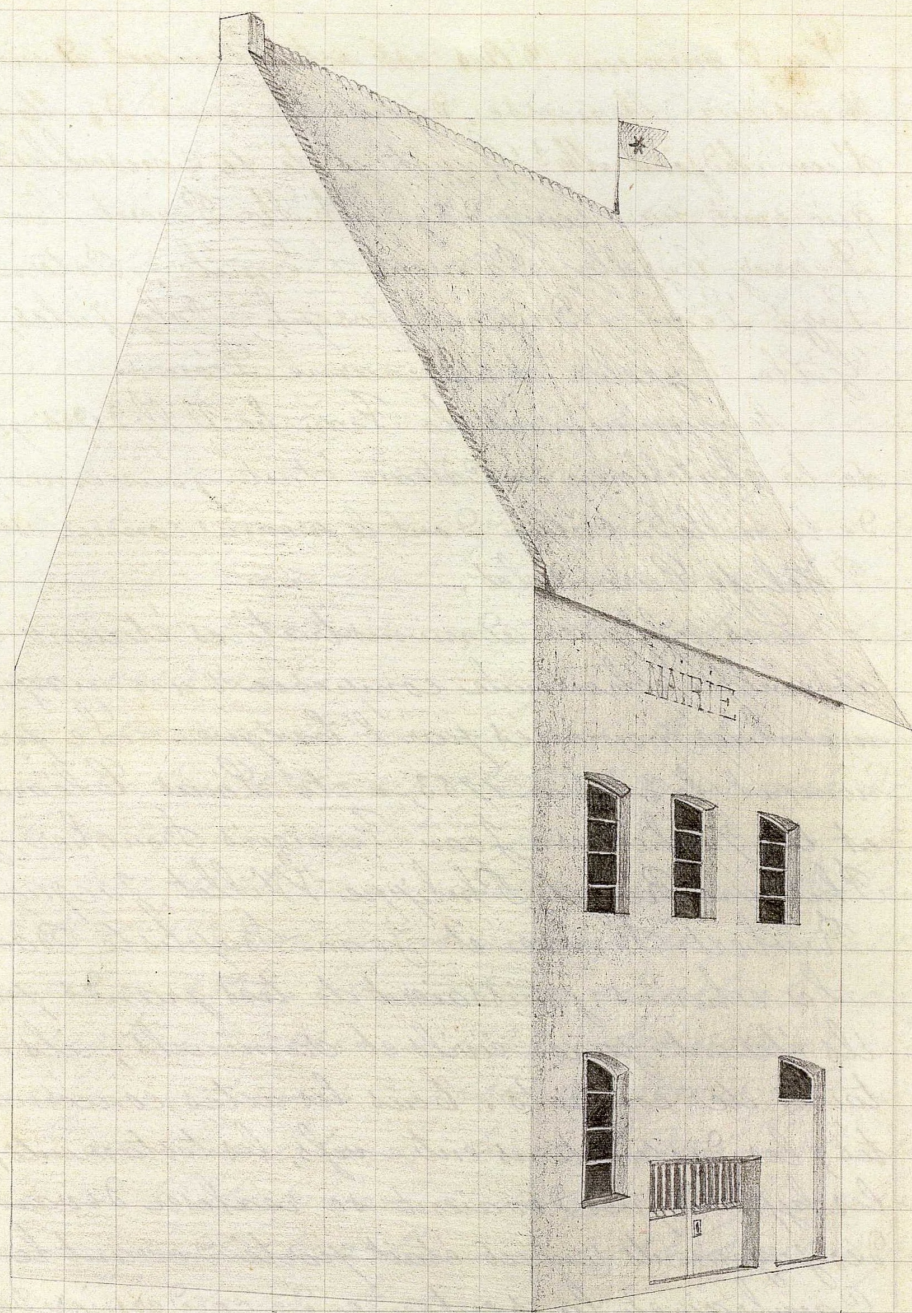
Le corps échevinal avait donc une très grande importance ; il était assisté dans ses fonctions par un procureur, un greffier-tabellion et un trésorier-massard.*

Liste des Maires d'Ors depuis 1753

<i>Louis Cléande Lempereur</i>	<i>nommé en</i>	<i>1753</i>
<i>Antoine Collet</i>	<i>«</i>	<i>1755</i>
<i>Gaspart Boucher</i>	<i>«</i>	<i>1759</i>
<i>Antoine Derampe</i>	<i>«</i>	<i>1763</i>
<i>André Joseph Vallez</i>	<i>«</i>	<i>1764</i>
<i>Jean Adrien Bracq</i>	<i>«</i>	<i>1773</i>
<i>Louis Joseph Selliez</i>	<i>«</i>	<i>1783</i>
<i>Jean-Baptiste Pamart</i>	<i>«</i>	<i>1788</i>

¹ L'abbé Méresse cite un de Carondelet, châtelain du Cateau, consentant à abandonner le terrain contigu au rempart de cette ville aux Jésuites en 1762. *Histoire du Cateau-Cambrésis*, Abbé Méresse, 1906. (ndt)

En 1790, en vertu de la loi du 14 décembre 1789, les Maires furent nommés par les Electeurs de la Commune.



Mairie d'Ors

Le premier a été Jean François Fichero. Il a encore été élu Maire, l'an 1^{er} de la République¹ par 38 voix sur 40 votants.²

Ses successeurs ont été :

<i>Philippe Willot qui resta en fonctions jusqu'au</i>	<i>12 brumaire an VI ;</i>
<i>Jacques Boucher</i> «	<i>30 messidor an VI ;</i>
<i>Zacharie Joseph Vallez</i> «	<i>1^{er} vendémiaire an IX ;</i>
<i>François Boucher</i> «	<i>23 vendémiaire an X ;</i>
<i>Zacharie Vallez</i> «	<i>25 brumaire an XI ;³</i>

Puis le 25 Brumaire, l'an XI, le citoyen Jacques Joseph Danjou, chirurgien à Ors fut nommé Maire de la commune par un arrêté du Préfet et a promis à Dieu sur les Saints Evangiles de garder fidélité et obéissance au Gouvernement établi par la Constitution de la République Française. Il resta Maire jusqu'au 6 décembre 1815.

Après lui :

<i>Bouchez Louis</i>	<i>resté en fonctions jusqu'au</i>	<i>22 X^{bre} 1831</i>
<i>Selliez Auguste Constantin</i>	«	<i>28 janvier 1835</i>
<i>Danjou Jacques</i>	«	<i>16 X^{bre} 1839</i>
<i>Pamart Isidore</i>	«	<i>26 mars 1848</i>
<i>Selliez François Joseph</i>	«	<i>26 8^{bre} 1848</i>
<i>Selliez Henri Auguste</i>	«	<i>7 août 1850</i>
<i>Louis Bouchez</i>	«	<i>23 8^{bre} 1855</i>
<i>Givry Antoine Dominique</i>	«	<i>7 mars 1859</i>
<i>Pamart Isidore</i>	«	<i>15 mai 1871</i>
<i>Gille Cyrille</i>	«	<i>14 janvier 1872</i>
<i>Burillon Charlemagne</i>	«	<i>22 janvier 1878</i>
<i>Wuillot Pascal</i>	«	<i>18 mai 1884</i>
<i>Et enfin M^r Manesse Clément.</i>		

Massards, Greffiers, Procureurs*

Les massards ont été :*

Jean François Fichero ; Pierre Ignace Denise ; Nicolas Joseph Pamart ; Pierre Ignase Denise ; Jacques Joseph Boucher.

Les greffiers :

Louis Dupont, Augustin Aupicq, Antoine Salomon Lebeau, Augustin Aupicq ;

L'unique procureur connu a été :

François Joseph Selliez.

¹ Datation forcément rétrospective. Le calendrier républicain a été adopté le 14 Vendémiaire de l'an II (5 octobre 1793) avec une date d'origine fixée *a posteriori* au 1^{er} Vendémiaire de l'an I (22 septembre 1792) et resta en usage jusqu'au 10 Nivôse de l'an XIV (31 décembre 1805), Napoléon ayant décidé de revenir au calendrier grégorien à partir du 1^{er} janvier 1806. De ce fait, aucun document, texte, loi, décret, nomination ou autre, n'a pu être daté « à chaud » de l'an I de la République. (ndt)

² Sur une population avoisinant probablement les 1.000 habitants (plus de 1.300 en 1851), le nombre réduit des électeurs nous indique qu'on était encore loin du suffrage universel ! (ndt)

³ Dans l'ordre : 2 novembre 1797, 18 juillet 1798, 23 septembre 1800, 15 octobre 1801 et 16 nov. 1802. (ndt)

Liste des Curés

Le premier curé inscrit dans les archives en 1720 a été Louis Canevas, né à Solre-le-Château, décédé à Ors le 10 8^{bre} 1731.

Puis P. J. Gau, s'intitulant desserviteur d'Ors jusqu'en 1732.*

En 1732, Desfossez, décédé à Ors le 2 mai 1749.

En 1749, il y eut un desservant appelé Simon, resté en fonctions jusqu'au milieu de l'année 1750. Après lui, ce fut l'ancien desservant* P. J. Gau curé d'Ors jusqu'en 1790.*

En 1777, il y avait un vicaire du nom de Lussier, envoyé curé à Noyelles vers 1780 et remplacé par Charles Joseph Honoré Grattepanche resté vicaire jusqu'en 1790.

En 1802, nous avons eu Louis Damase Denise ancien religieux à l'abbaye de S^t André au Câteau. Voici le serment prêté par ce prêtre :

« Aujourd'hui 5 prairial, an X de la République Française,¹ est comparu devant nous, Adjoint de la Mairie du village d'Ors, pour l'absence du Maire, le nommé Louis Joseph Damase Denise, prêtre, en l'hôtel commune du dit Ors, lequel en conformité du Concordat de la loi du 18 germinal dernier et de la circulaire du Préfet du département du 21 floréal aussi dernier a fait le serment qui suit : « Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution de la République Française ; je promets aussi de n'avoir aucune intelligence et de n'assister à aucun conseil de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors qui soit contraire à la tranquillité publique et si j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement. »

Fait à la Mairie d'Ors les jour, mois et an que dessus.

Ont signé : L. J. D. Denise, prêtre, Aupicq, greffier et François Boucher, adjoint.

En 1808 jusqu'en juillet 1808

Dollez ;

De 1808 en 1823

Lobry ;

D'avril 1823 en 1824 la paroisse est desservie par

Guion curé de Basuel ;

De 1824 en 1833

Chauvin ;

De 1833 en 1840

Mercier ;

De 1840 en 1843

Duhem ;

De 1843 en 1865

Ghyselinck ;

De 1865 en 1893

Mouque ;

~~Le curé actuel est M^r Billaud Maurice.~~²

De 1893 au 21 septembre 1899

Billaud.

À cette même date il est remplacé par

M^r Dumortier vicaire à Onnaing.

¹ 25 mai 1802, les dates citées ensuite correspondant au 8 avril et au 11 mai 1802. (ndt)

² Voilà une rature qui nous situerait assez précisément la date de rédaction de cette monographie si l'auteur avait, comme certains de ses confrères, omis de le faire à la fin de l'ouvrage. (ndt)

Population de la commune

Le manque de commerce et d'industrie a fait diminuer considérablement la population de la commune. Le tableau que nous donnons ci-dessous est saisissant : en 45 ans la population s'est amoindrie de 515 habitants.

<i>Années</i>	<i>Maisons</i>	<i>Ménages</i>	<i>Population</i>
1851	298	353	1312
1856	250	317	1171
1861	255	320	1149
1872	281	300	1024
1876	260	294	939
1881	258	287	888
1886	254	288	922
1891	229	259	783
1896	229	258	797
<i>Années</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Décès</i>
1889	17	1	25
1890	15	9	25
1891	17	1	17
1892	15	7	21
1893	17	4	12
1894	23	4	19
1895	15	7	12
1896	14	5	11
1897	11	4	10
1898	21	4	12
10 ans	165	46	164

En 10 ans, il y a donc eu 165 naissances, 164 décès et seulement 46 mariages. Une troisième cause vient donc s'ajouter aux deux autres : rareté des enfants et des mariages.

Quelques particularités

La plupart des habitants d'Ors sont cultivateurs fermiers ou propriétaires ayant à leur service des domestiques, des ouvriers agricoles des journaliers ou journalières. De toutes parts s'élèvent des fermes que l'on reconnaît au fumier placé en face des fenêtres de l'habitation. Les plus grandes ne possèdent que deux chevaux pour leur exploitation et ceux-ci sont au nombre de 99. Les vaches sont plus nombreuses : il y en a 810 ; elles paissent librement pendant la belle saison dans d'excellents pâturages, entourés de haies. Leurs produits se vendent facilement dans un marché hebdomadaire qui a lieu tous les mardis.

On cultive ici les céréales : le froment, le seigle, l'orge, l'avoine ; ainsi que les féveroles, les pommes de terre, les betteraves fourragères, les betteraves à sucre. Les carottes et les choux-navets réussissent particulièrement et font partie du commerce d'exportation.*

Les cultivateurs s'efforcent constamment d'améliorer leur culture. Outre les engrais de ferme, ils emploient judicieusement les nitrates et les phosphates ; ils savent qu'un litre de purin donne un litre de blé ou une botte de foin, aussi ils le recueillent précieusement dans des citernes. Mais le fumier n'est pas assez soigné. Sans abri, il est exposé au soleil ou à la pluie et séjourne trop près des habitations rendues malsaines par ce voisinage. Ceux qui exploitent les prairies naturelles ou artificielles ont à leur disposition des faucheuses, des faneuses, des râtaux à cheval. Le sol, généralement humide a été drainé partout où la nécessité s'en faisait sentir.

Quelques propriétaires se livrent à la culture du houblon, mais cette culture, traquée par la concurrence étrangère, est délaissée de plus en plus, à cause du prix qui n'est pas assez rémunérateur pour un produit qui demande tant de soins et de travaux. Dans les bonnes années, comme la présente, la joie brille cependant sur le front des houblonniers qui espèrent une compensation au désastre de l'an passé.

Tous les habitants d'Ors ont une bonne constitution physique et jouissent d'une excellente santé. Ils sont travailleurs, intelligents et économes et sauf quelques lettrés, ils possèdent une instruction moyenne. Ils parlent un patois qui n'est pas aussi grossier que celui des autres parties du Cambrésis. Ils se nourrissent de lait, et de ses dérivés, d'œufs et de légumes. Aux viandes de boucherie, ils préfèrent les aliments fournis par leur basse-cour. Peu enclins à l'ivrognerie, ils ne font pas usage de boissons alcooliques ; ils boivent du cidre, de la bière, très peu de vin.¹ Pour se délasser de leurs travaux, ils se rendent, le dimanche, à l'estaminet, pour jouer entre amis, quelques parties de cartes, y boire quelques verres de bière, suivis d'un café savouré par une excellente Rochelle.²

Les jeunes se livrent aux jeux de quilles ou de billons, mais ne pratiquent pas les vrais jeux d'adresse tels que les jeux d'arc, de fléchette ou de carabine : c'est une erreur facilement réparable.*

Il existe cependant ici une belle société de joueurs qui, avec les Trompettes d'Ors, forme un effectif de 50 membres. Pendant l'été, les joueurs luttent d'adresse sur le canal.

Aux jours de fêtes, surtout à la fête patronale du 15 août, où ils arrivent par milliers, les amateurs de la longue-lance accourent des régions voisines pour assister à ces tournois pacifiques. Le vainqueur est acclamé par la joyeuse fanfare des trompettes et le vaincu n'éprouve d'autre désagrément qu'un simple bain dans la Sambre.

Nous dirons encore qu'il y a à Ors un Bureau de poste dirigé par un Facteur-receveur. Les dépêches arrivent deux fois par jour par la voie ferrée, aux trains de 5 heures 40 et de 12 heures 27. Nous espérons qu'on installera dans un avenir rapproché le télégraphe ou le téléphone.

Mais la renommée des habitants n'a pas échappé à la critique : elle est contenue dans un dicton qui s'est propagé à travers les âges. Nous allons donner ce dicton qu'anciennement les pâtres de la vallée de la Sambre se répétaient d'écho en écho ; la rime n'est pas riche, les pensées ne sont pas très élevées, la prosodie en gémit, mais il est pris sur le vif :

*I a la ! I a la !
Les vaques et les viaux ;
Les truies et les pouchaux ;*

¹ L'auteur fait partie de ces gens qui considèrent que boire (en petite quantité) du cidre, de la bière ou du vin, ce n'est pas boire de l'alcool. (ndt)

² Nous n'avons pas trouvé ce qu'est une excellente Rochelle. (ndt)

Les indormis de Basiau,³
Les coucous du Pommereux,
Les inragés d'Ors,
Les gueux-glorieux de Catillon,
Les foireux du Catiau,
Les pourris de Landerchies,
I a la ! I a la !

Bientôt, nous l'espérons, les enfants oublieront ces solécismes et ces barbarismes et chanteront tous en chœur :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Sambre,
Allons tous ensemble,
C'est un Paradis !

Sur ses rians bords
Où tout nous convie
Chantons longue vie
Aux habitants d'Ors !²

Réflexion. – Les habitants d'Ors sont-ils enragés pour le travail ou pour la méchanceté ? Nous ne voulons rien... préciser. Mais nous constatons qu'il est prudent de ne pas les contrarier dans leurs opinions et qu'ils se querellent assez facilement. Nous terminerons en ajoutant qu'on ne les a pas toujours nommés « Les Inragés ». Dans des temps plus reculés, et à cause de leur grand amour pour la soupe, on les appelait : les louches à pot d'Ors. Ils partageaient ce sobriquet avec les habitants de Neuville.³ Mais ce surnom est le contraire d'un défaut, car c'est la soupe qui nourrit, entretient la santé et donne de solides travailleurs et de vaillants laboureurs.

Ors le 25 septembre 1899

*(signé) HBusin⁴
Instituteur.*

³ Basuel. (note de l'auteur)

² Celui qui a commis ce petit poème ne serait-il pas l'auteur de cette monographie ? Quoi qu'il en soit, la prononciation (de l'époque) du nom de ce village se trouve indéniablement confirmée : Ors rime avec bords, le s est bien muet. (ndt)

³ dont le surnom est devenu par la suite « les metteurs de feu de Neuville ». (ndt)

⁴ La signature s'écrit avec le H appuyé sur le B pour ne former qu'une seule lettre, de telle sorte qu'on aurait pu le prendre pour un J. L'abbé Trelcat, dans son ouvrage précité, nous confirme que l'instituteur de l'époque s'appelle bien Henri Busin. (ndt)